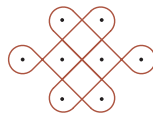


**AUROVILLE :**  
**CRISE &**  
**VOIES DE RESOLUTION**



Un Rapport de  
The Auroville Global Fellowship  
Janvier 2025



---

# SOMMAIRE

**PRÉFACE** | 9

**RÉSUMÉ DU RAPPORT** | 12

## **I. La Loi De La Fondation d'Auroville** | 14

- » Principes fondamentaux
- » Un changement radical
- » Résumé

## **II. La Crise Actuelle** | 23

- » Gouvernance
- » Gestion financière
- » Planification et développement
- » Communications
- » Sûreté et sécurité
- » Impact sur les communautés locales

## **III. Voies de Résolution** | 48

- » Conditions et actions nécessaires
- » Mise à jour et révision du Plan directeur
- » Exécution d'un plan d'action d'auto-organisation
- » Conclusion

## **ANNEXES** | 56

- A : La loi de la Fondation d'Auroville
- B : Qu'est-ce qu'Auroville ?
- C : Témoignages
- D : Organisations soutenant Auroville
- E : Sources et ressources
- F : Carte d'Auroville



*“Auroville veut être une cité universelle où hommes et femmes de tous pays puissent vivre en paix et en harmonie progressive au-dessus de toute croyance, de toute politique et de toute nationalité. Le but d’Auroville est de réaliser l’unité humaine.”*

**La Mère**

La cité universelle d’Auroville, située dans le sud de l’Inde, a été fondée par Mirra Alfassa (1878-1973), connue sous le nom de la Mère, collaboratrice spirituelle du philosophe et sage indien Sri Aurobindo, qui a joué un rôle central dans le développement de l’Ashram de Sri Aurobindo à Pondichéry.

Basée sur la vision de Sri Aurobindo de l’évolution de la conscience humaine, Auroville est dédiée aux principes d’une éducation permanente et à la manifestation matérielle et sociale d’une véritable unité humaine.

Auroville a été inaugurée le 28 février 1968, lorsque des jeunes représentant 124 pays et tous les États indiens ont déposé une poignée de terre de leurs pays d’origine dans une urne recouverte de marbre près du centre du futur projet, symbolisant la création d’une cité dédiée à l’unité humaine et à la compréhension internationale.

Aujourd’hui, Auroville compte 3 300 résidents permanents de plus de 60 nations, la seule expérience de ce genre dans le monde.



## PRÉFACE

Des récits contradictoires ont rendu difficile pour les observateurs concernés de saisir les dimensions et la signification de la crise multiforme qui s'est emparée d'Auroville. Ce rapport présente ses éléments essentiels et recommande un plan d'action pratique pour la résoudre.

Pour comprendre la nature de cette crise, il est nécessaire de comprendre la loi de la Fondation d'Auroville. (Annexe A)

La loi de la Fondation d'Auroville a été adoptée par le Parlement indien le 29 septembre 1988, établissant la Fondation d'Auroville comme organisme statutaire autonome dans le but de protéger, préserver et faire progresser les idéaux d'Auroville en tant que cité internationale dédiée à l'unité humaine et à l'évolution de la conscience, basée sur la philosophie et les enseignements de Sri Aurobindo.

L'intention qui sous-tend la loi, résumée au Chapitre 3(21)(4)(a-b), est de garantir que

“... les idéaux pour lesquels Auroville a été établie soient encouragés, et que les résidents d'Auroville jouissent de la liberté de développer des activités et des institutions pour la réalisation des aspirations et des programmes envisagés dans la Charte d'Auroville.”  
(Annexe A)

La Fondation d'Auroville se compose de trois autorités dirigeantes aux responsabilités interdépendantes : une Assemblée des Résidents (RA), comprenant tous les habitants adultes inscrits, responsable de la gestion quotidienne d'Auroville ; un Conseil d'Administration (GB), chargé de promouvoir les idéaux d'Auroville et de “coordonner les activités en consultation avec l'Assemblée des Résidents dans un but de cohésion et d'intégration d'Auroville” ; et un Conseil Consultatif International (IAC), chargé de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions relatives au développement et à la gestion d'Auroville.

La loi de la Fondation d'Auroville a établi les trois autorités comme un système d'équilibre des pouvoirs où aucune entité ne possède d'autorité prépondérante sur les autres. Les trois sont destinées à travailler ensemble pour faire progresser la mission d'Auroville à travers la collaboration, la consultation et la prise de décision partagée.

Les Conseils d'Administration sont nommés par le gouvernement indien tous les quatre ans, le plus récent datant de 2021. Ce dispositif a fonctionné de manière équilibrée pendant plus de 30 ans. Mais le 22 août 2022, la Secrétaire du Conseil a soumis un dépôt auprès de la Haute Cour de Madras qui redéfinissait unilatéralement et radicalement les rôles du Conseil d'Administration et de l'Assemblée des Résidents.

Elle affirmait que la communauté d'Auroville n'avait pas le droit de participer à la détermination de son avenir, de se gouverner elle-même, ou d'avoir voix au chapitre dans son développement, comme le prévoyait la loi. Auroville, déclarait-elle, “n'est pas une assemblée démocratique de résidents revendiquant des droits à l'autonomie.” Au contraire, ses résidents ne sont que des “travailleurs volontaires.”

De plus, l'administration actuelle déclarait que “l'ensemble des terrains [d'Auroville], des propriétés et des entreprises” n'appartiennent pas, comme le stipule la Charte d'Auroville, “à l'humanité dans son ensemble.” (Annexe A) Au contraire, “tous les actifs d'Auroville sont dévolus au gouvernement central, et le gouvernement central a délégué tous ses pouvoirs à la Fondation, qui est à son

tour gérée par le Conseil d'Administration.”

Par conséquent, affirmait-elle, le Conseil d'Administration seul est “l'Autorité Suprême” d'Auroville.

Ces actions s'écartent profondément des enseignements de Sri Aurobindo et de la vision de la Mère, fondatrice d'Auroville. Elles répudient les valeurs et les principes sous lesquels Auroville a fonctionné pendant un demi-siècle, et renversent les précédents de collaboration illustrés par les administrations précédentes nommées par le gouvernement pendant plus de trente ans. (Voir pages 15-22)

Les actions entreprises par ceux qui défendent cette nouvelle interprétation de la loi de la Fondation d'Auroville ont sapé des accomplissements de longue date construits sur plus d'un demi-siècle et menacent de causer des dommages durables à la valeur unique qu'Auroville représente pour l'Inde et le monde.

+ + +

Ce rapport rassemble les événements et les informations dans un document unique qui, nous l'espérons, apportera de la clarté sur les faits de la situation, permettra une meilleure compréhension et suscitera une action constructive. Il résume l'information en trois sections qui traitent des aspects les plus essentiels de la crise :

- » la gouvernance et la mauvaise gouvernance relatives aux pouvoirs et fonctions des trois autorités dirigeantes établies par la loi de la Fondation d'Auroville ;
- » l'usage abusif documenté de l'autorité par l'administration actuelle dans six domaines clés : la gouvernance, la gestion financière, la planification et le développement, les communications, la sûreté et la sécurité, et l'impact sur les communautés locales ;
- » un ensemble de recommandations pratiques pour résoudre la crise et remettre Auroville sur la voie d'un avenir positif.

Ces recommandations impliquent les trois autorités dirigeantes, y compris les changements que la communauté d'Auroville elle-même doit apporter pour répondre aux préoccupations bien connues concernant la gouvernance qui ont émergé dans les années précédant la prise de contrôle en 2021.

Ce rapport a été produit par Auroville Global Fellowship, un réseau indépendant de plus de cinquante soutiens nationaux et internationaux qui ont contribué au monde dans divers domaines liés aux idéaux évolutifs d'Auroville.

Un sous-groupe de membres a passé plusieurs mois à rechercher les événements et les chronologies, menant une revue détaillée de plus de 2 000 pages de rapports, de dépôts et de décisions juridiques, de bulletins d'information, de discours, de journaux, de présentations, de rapports financiers et d'autres documents. Notre examen a couvert des dizaines de lettres adressées au Conseil d'Administration par le Working Committee de l'Assemblée des Résidents, les procès-verbaux du Conseil d'Administration, et les déclarations d'individus justifiant les actions de l'administration. Nous avons étudié les communications des membres du Conseil Consultatif International au Conseil d'Administration, et interrogé des personnes qui ont travaillé étroitement avec les administrations précédentes nommées par le gouvernement et l'administration actuelle.

L'administration qui a pris le contrôle en 2021 maintient que son interprétation et sa mise en œuvre de la loi de la Fondation d'Auroville ne sont contestées que par une poignée de résidents mécontents. C'est inexact. Une large majorité des résidents et des soutiens extérieurs ont été alarmés par ses assertions et ne soutiennent pas ses actions. L'administration a utilisé une campagne

de désinformation pour créer une version fabriquée de la réalité afin de légitimer des actions qui contreviennent à la loi de la Fondation d'Auroville et aux procédures établies de la communauté pour un développement participatif.

En tant que représentants d'Auroville, amis en Inde et dans le monde entier, y compris des membres des centres Sri Aurobindo et Auroville et des membres concernés de nombreuses autres organisations, nous sommes profondément troublés par les nombreuses violations par l'administration des principes les plus fondamentaux d'Auroville ; et par la façon dont elle a déshonoré le *dharma* lui-même – la loi éthique, morale et cosmique qui, selon la sagesse intemporelle de l'Inde, gouverne le comportement individuel et sociétal et guide vers la droiture et l'harmonie.

Nous apprécions profondément la compréhension et le soutien que le gouvernement indien a apporté à Auroville depuis plus d'un demi-siècle. Les précédents Conseils d'Administration et le Gouvernement de l'Inde ont contribué positivement au développement d'Auroville de nombreuses manières, renforçant l'enracinement profond d'Auroville en Inde comme la Mère l'avait envisagé.

Aujourd'hui, il est urgent de restaurer les principes de la Charte d'Auroville et l'intégrité de la loi de la Fondation d'Auroville afin que cette entreprise sans pareille, dédiée à l'unité humaine et ancrée dans la tradition spirituelle de l'Inde et les enseignements de Sri Aurobindo, puisse être rétablie sur une voie positive vers l'avenir. Comme l'a dit le Premier ministre Narendra Modi, Auroville a été et doit continuer d'être un "phare d'espoir" pour l'humanité. Tragiquement, les actions de l'administration actuelle l'ont éloignée de cet objectif.

C'est donc avec le plus grand sentiment d'urgence que notre rapport appelle le Gouvernement de l'Inde à empêcher de nouveaux dommages et à inverser la direction prise par l'administration actuelle de la Fondation d'Auroville afin qu'Auroville puisse accomplir sa mission pour l'Inde et le monde dans la construction d'un avenir plus radieux pour l'humanité.



## RÉSUMÉ DU RAPPORT

Depuis 56 ans, le remarquable projet d'Auroville dans le sud de l'Inde a été un centre pionnier d'innovation sociale, culturelle, éducative, technologique, économique et spirituelle, un laboratoire vivant d'apprentissage permanent et de recherche matérielle et spirituelle pour l'incarnation d'une véritable unité humaine.

Il a attiré plus de 3 300 résidents permanents de plus de 60 nations qui y ont trouvé inspiration, conseils pratiques et formation, et qui ont eux-mêmes apporté de vastes contributions à l'Inde et au monde. Il a mérité la profonde compréhension et la protection que l'Inde a accordées à Auroville pendant plus d'un demi-siècle, et il a gagné la confiance de nombreuses organisations et de milliers de partisans à travers le monde. (Annexes C et D)

Pourtant, au cours des trois dernières années et demie, Auroville a été plongée dans une crise de gouvernance qui menace de saper sa valeur pour l'Inde et le monde. La nouvelle administration nommée en 2021 selon les termes de la loi de la Fondation d'Auroville, adoptée par le Parlement indien en 1988, a unilatéralement modifié les principes de gouvernance établis par la loi. Les administrations précédentes nommées par le gouvernement avaient respecté les termes et l'esprit de la loi pendant plus de trente ans.

S'attribuant une autorité absolue, le Conseil d'Administration (GB) et la Secrétaire de la Fondation d'Auroville ont lancé une série d'actions péremptoires qui ont violé de multiples dispositions de la loi de la Fondation d'Auroville et de la Charte d'Auroville, et ont subverti les Principes Fondamentaux de la philosophie et du yoga de Sri Aurobindo.

Ces violations ont été largement documentées dans une multitude de rapports publics, lettres, dépôts et décisions juridiques et autres documents. Elles sont résumées dans ce rapport en six domaines : gouvernance, gestion financière, planification et développement, communications, sûreté et sécurité, et impact sur les communautés locales.

Les justifications du Conseil d'Administration ont été rejetées cinq fois par la Haute Cour de Madras : d'abord en août 2022, suivie d'une ordonnance provisoire modifiée en septembre 2023, deux suspensions provisoires en février 2024 sur deux séries de règlements, et une décision supplémentaire en mars 2024. La cour a jugé que le Conseil d'Administration avait transgressé des dispositions clés de la loi de la Fondation d'Auroville et les principes de la Charte d'Auroville. Elle a rejeté les affirmations du Conseil selon lesquelles il est "l'autorité suprême" d'Auroville, et a écarté sa prétention à détenir seul un "pouvoir absolu" sur toute prise de décision.

Plus précisément, la cour a rejeté l'affirmation du Conseil selon laquelle il a l'autorité d'exercer un "contrôle et une gestion complets" sur l'Assemblée des Résidents (RA), un organe statutaire établi par la loi pour représenter les résidents d'Auroville. L'appropriation du pouvoir par le Conseil d'Administration viole la stipulation explicite de la loi selon laquelle "les résidents d'Auroville jouissent de la liberté de développer des activités pour la réalisation des aspirations et des programmes envisagés dans la Charte d'Auroville" – un principe au cœur de la philosophie et de la pratique du yoga de Sri Aurobindo.

Plutôt que de se conformer à la directive de la cour de renoncer à ses prétentions et d'engager un dialogue constructif, le Conseil d'Administration a fait appel des décisions de la cour et rejeté toutes les propositions de collaboration, tout en continuant à poursuivre des droits illimités de propriété et de contrôle du projet.

Ces actions ne se limitent pas aux principes de la loi de la Fondation d'Auroville et de la Charte

d'Auroville. Le Conseil d'Administration a compromis les droits et protections universellement acceptés des résidents d'Auroville, violant les normes fondamentales d'éthique, de moralité et de justice naturelle.

Il existe des solutions viables pour résoudre cette crise. Elles comprennent des étapes qui peuvent guider Auroville vers un avenir qui soutient sa Charte, honore son héritage indien et s'aligne sur les aspirations de ses soutiens en Inde et dans le monde. Elles incluent les changements que la communauté d'Auroville elle-même doit apporter pour répondre aux défis d'auto-gouvernance qui ont émergé dans les années précédant la prise de contrôle en 2021.

L'Assemblée des Résidents a exprimé à plusieurs reprises sa volonté d'engager des discussions productives sur ces questions avec le Conseil d'Administration et les autorités gouvernementales. Les membres du Conseil Consultatif International d'Auroville en ont fait de même.

Une résolution négociée avec succès de la crise conduira à trois résultats essentiels pour un avenir positif :

- » le rétablissement de l'équilibre opérationnel entre les trois autorités statutaires de la loi de la Fondation d'Auroville et la restauration des valeurs et principes fondamentaux d'Auroville ;
- » une mise à jour et révision collaborative du Plan directeur : Perspective 2025 en réponse à la réalité de la biorégion d'Auroville et aux défis mondiaux actuels, incluant les méthodologies, les engagements et la responsabilité pour assurer la création et l'exécution en temps voulu des Plans de Développement Détaillés ;
- » la réalisation d'une évaluation interne de l'auto-gouvernance et d'un plan de développement dirigé par l'Assemblée des Résidents, menant à des réformes structurelles et opérationnelles efficaces.

Des conditions sont requises pour atteindre ces résultats. Celles-ci incluent la cessation de toutes les mesures coercitives utilisées contre les résidents d'Auroville et l'établissement d'une atmosphère de confiance, d'assurance, de sécurité et d'ouverture où la résolution collaborative des problèmes peut avoir lieu. Pour qu'un tel environnement soit créé, il doit y avoir :

- » un accord entre toutes les parties pour restaurer, honorer et renouveler les principes et termes de la loi de la Fondation d'Auroville ;
- » un arrêt de toutes les mesures de force et d'adversité dirigées contre les résidents d'Auroville et la communauté ;
- » une réaffirmation des valeurs fondamentales d'Auroville, y compris les principes de gouvernance de fidélité, respect et mutualité entre les trois organes statutaires, comme soutenus par toutes les administrations précédentes nommées par le gouvernement.

Une intervention éclairée du Gouvernement de l'Inde par l'intermédiaire de son Ministère de l'Éducation est nécessaire pour établir les conditions nécessaires à des négociations réussies. Seul son engagement réfléchi peut aider à rétablir une gouvernance efficace en accord avec l'état de droit tel que défini dans la loi de la Fondation d'Auroville, la Charte d'Auroville, les enseignements de Sri Aurobindo et les principes directeurs du dharma de l'Inde. Une négociation formelle pourrait être nécessaire, impliquant un ou plusieurs médiateurs externes, agréés par toutes les parties.

Ce rapport conclut en faisant appel à la compréhension bienveillante et à l'engagement actif de ceux qui occupent des positions de responsabilité et d'influence pour soutenir le rétablissement



d'une gouvernance équilibrée et fondée sur des principes à Auroville, ouvrant ainsi la voie à un avenir renouvelé pour cette expérience exceptionnelle dont l'importance pour l'Inde et le monde reste inestimable.

## I LA LOI DE LA FONDATION D'AUROVILLE

*“... cette loi possède des caractéristiques uniques, que vous ne trouverez dans aucune loi du pays... vous avez une loi dans laquelle les individus constituant la totalité ont la liberté de se développer, et s'il est établi dans la loi elle-même que cette liberté doit être garantie, les résidents d'Auroville doivent se sentir libres. Et si une tentative est faite pour restreindre cette liberté, il existe alors dans la loi elle-même une disposition concernant une autorité dont le devoir même est de conseiller le Conseil d'Administration de manière à ce que cette liberté ne soit pas restreinte.”*

**Dr. Kireet Joshi -19 juillet 2003**  
**Architecte de la loi de la Fondation d'Auroville**  
**Ex-Président de la Fondation d'Auroville**

Pour comprendre la crise à Auroville, il est nécessaire de comprendre la loi de la Fondation d'Auroville. (Annexe A)

La loi de la Fondation d'Auroville a été adoptée par le Parlement indien le 29 septembre 1988, établissant la Fondation d'Auroville comme un organisme statutaire autonome pour protéger, préserver et faire progresser les idéaux d'Auroville en tant que cité internationale dédiée à l'unité humaine et à l'évolution de la conscience basée sur la philosophie de Sri Aurobindo.

La loi prévoyait que la Fondation d'Auroville acquière les actifs d'Auroville sans frais pour la gestion à long terme et, comme l'indique son préambule, pour “le développement ultérieur d'Auroville conformément à sa Charte originelle.” L'intention de la loi est que la Fondation serve de gardienne des principes et du développement d'Auroville, à commencer par la première ligne de sa Charte : “Auroville n'appartient à personne en particulier. Auroville appartient à l'humanité dans son ensemble.” (Annexe B)

En présentant la loi de la Fondation d'Auroville à la Rajya Sabha en 1988, Shri Shiv Shankar, Ministre du Développement des Ressources Humaines, a déclaré : “Auroville doit être considérée comme une vision qui a un grand potentiel, et cela peut être d'un immense service pour notre pays et le monde. [La Mère, fondatrice d'Auroville] a déclaré que la terre a besoin d'un lieu où les difficultés de la nature humaine peuvent être traitées dans le contexte d'un processus ardu de changement de la nature humaine. Dans une telle entreprise, des difficultés peuvent être attendues, mais le Gouvernement est déterminé à aider le processus de développement d'Auroville de manière à ce que les buts et objectifs d'Auroville deviennent de plus en plus réalisables.” (Annexe C)

La Fondation d'Auroville se compose de trois autorités dirigeantes aux fonctions interconnectées : (1) une **Assemblée des Résidents** (RA), comprenant tous les habitants adultes de la communauté inscrits au registre des résidents, (2) un **Conseil d'Administration** (GB) et (3) un **Conseil Consultatif International** (IAC). Les membres du Conseil et du Conseil Consultatif sont nommés par le Gouvernement de l'Inde. (Annexe A)

La loi prévoit que le Gouvernement Central nomme un Secrétaire pour soutenir le Président du Conseil d'Administration, “pour exercer les pouvoirs et accomplir les devoirs sous l'autorité du Président... tels qu'ils peuvent être prescrits ou délégués” par le Président. Tous les Conseils

d'Administration précédents ont traité ces fonctions comme administratives. Ils ne considéraient pas le poste de Secrétaire comme une position exécutive de contrôle opérationnel, et la loi ne le présente pas non plus ainsi.

Le Chapitre 3(18-20) de la loi établit l'autorité de l'Assemblée des Résidents de manières spécifiques, y compris la stipulation que l'Assemblée des Résidents nommera un Working Committee pour aider à gérer "toutes les activités relatives aux résidents d'Auroville." Le Working Committee représente également l'Assemblée des Résidents auprès du Conseil d'Administration et d'autres organisations.

- » **L'Assemblée des Résidents** est responsable, selon la loi, de la gestion quotidienne d'Auroville, s'assurant que la voix et l'expérience des Auroviliens sont au cœur de la prise de décision.
- » Le **Conseil d'Administration** est responsable de "promouvoir les idéaux d'Auroville et de coordonner les activités d'Auroville en consultation avec l'Assemblée des Résidents dans un but de cohésion et d'intégration d'Auroville."
- » Le **Conseil Consultatif International** est chargé de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions relatives au développement et à la gestion d'Auroville.

Shri Shiv Shankar a expliqué que "en ce qui concerne les activités quotidiennes, elles seront prises en charge par les résidents à travers des arrangements autonomes appropriés, qui incluront l'Assemblée des Résidents et son Working Committee. L'idée sous-jacente à cet arrangement est que les résidents d'Auroville devraient avoir une autonomie afin que les activités d'Auroville puissent se développer dans une atmosphère propice à une croissance harmonieuse." (Annexe C)

Une histoire de la loi de la Fondation d'Auroville est incluse dans le rapport du Prof. Raag Yadav, 'La gouvernance à Auroville : Une étude cadre, 2023' (Annexe E), comprenant les rôles déterminants de l'industriel J.R.D Tata et de l'éducateur Kireet Joshi dans la formulation de la loi ainsi que le soutien de l'action gouvernementale par les résidents d'Auroville.

La Fondation d'Auroville est entrée en existence en janvier 1991. Les actifs ont été dévolus à la Fondation le 1er avril 1992, y compris tous les actifs immobiliers, unités, activités et projets d'Auroville. La Fondation d'Auroville est reconnue comme une institution autonome d'enseignement supérieur sous l'égide du Ministère de l'Éducation du Gouvernement de l'Inde.

## PRINCIPES FONDAMENTAUX

La loi de la Fondation d'Auroville a établi les trois organes comme un système d'équilibre des pouvoirs dans lequel aucun n'a d'autorité prépondérante. Les trois sont censés travailler ensemble pour faire progresser la mission d'Auroville à travers la collaboration, la consultation et la prise de décision partagée. La loi envisage une interférence gouvernementale minimale, à l'exception de l'exigence d'audit des comptes par le Contrôleur et Vérificateur Général à des fins de transparence et de responsabilité. (Annexe A)

Cette compréhension a été la base harmonieuse de la croissance d'Auroville pendant trente-trois ans sous la loi de la Fondation d'Auroville, à travers sept Conseils d'Administration, six Secrétaires et six Conseils Consultatifs Internationaux.

Les personnalités distinguées qui ont servi à ces postes partageaient la même compréhension et appliquaient les mêmes principes de gouvernance énoncés dans la loi de la Fondation d'Auroville avec probité et attention. Parmi elles figuraient des personnalités comme B.V. Doshi, Kireet Joshi,

Dr. Karan Singh, J.R.D. Tata, Dr. Doudou Diene, Dr. Irvin Laszlo et d'autres qui n'étaient pas seulement importants dans le développement d'Auroville mais étaient renommés dans le monde entier. En conséquence, Auroville a réalisé des progrès remarquables dans de nombreux domaines qui ont été reconnus mondialement et cités par de multiples gouvernements indiens. (Annexe C)

En 2018, par exemple, dans un discours marquant le 50e anniversaire d'Auroville, le Premier ministre Narendra Modi a comparé Auroville aux grands centres anciens d'apprentissage mondial de l'Inde, Nalanda et Taxila, citant son "premier principe fondamental, qu'elle appartient à toute l'humanité" et ses réalisations impressionnantes en tant que "centre d'innovation sociale, culturelle, éducative, économique et spirituelle" international. Il a exprimé son espoir qu'Auroville continuerait à "servir de phare pour le monde."

La structure de gouvernance réciproque à trois parties a été conçue précisément pour respecter et soutenir la remarquable diversité mondiale d'Auroville tout en faisant progresser le principe de l'ancien credo indien, *vasudhaiva kutumbakam*, "le monde est une seule famille".

La sagesse qui inspire la structure et la gestion attendue de la loi se reflète dans trois principes de gouvernance qui sont nécessaires pour qu'Auroville puisse s'épanouir et tenir sa promesse envers l'Inde et le monde. Ces principes sont la fidélité, le respect et la mutualité.

## Fidélité

La "fidélité" signifie loyauté ou constance, et adhésion aux faits et aux normes. Pour Auroville, cela englobe également la responsabilité, le respect de la loi et un engagement envers le but spirituel d'Auroville, qui sont tous des critères essentiels pour ceux qui gèrent ses actifs, unités et projets. Ces principes ont guidé le Conseil d'Administration et les Secrétaires de 1988 à 2021. Ils n'ont pas été maintenus par l'administration actuelle.

Avant 2021, les multiples Conseils d'Administration et Secrétaires :

- » respectaient la relation réciproque entre les trois organes de gouvernance établis par la loi et l'obligation de collaborer en tant que gardiens égaux de la loi et de la Charte d'Auroville ;
- » exerçaient leurs rôles comme la loi le prévoyait : non pas comme des patrons, propriétaires ou agents d'application, mais comme des aidants, facilitateurs, conseillers et mentors dont le rôle est de soutenir, encourager et corriger si nécessaire, mais jamais de dénigrer ou de déprécier ;
- » respectaient le besoin de progrès libre, d'expérimentation et d'auto-organisation, reconnaissant à la fois les défis et les réalisations qui accompagnent la croissance intérieure et l'apprentissage permanent au niveau collectif comme individuel ;
- » appréciaient le but spirituel d'Auroville qui n'est pas seulement de construire des routes et des bâtiments, ce qui peut être fait n'importe où, mais de construire un nouvel être humain avec une conscience plus haute et plus large et un nouveau type de société également motivée par une aspiration vers une conscience supérieure ;
- » favorisaient un environnement de sécurité, de confiance et de paix nécessaire à la prospérité du projet.

## Respect

Le "respect" pour une organisation comme Auroville signifie posséder une admiration sincère

pour ses valeurs directrices, sa mission et ses réalisations, y compris un engagement à soutenir ses valeurs dans les actes comme dans les paroles. Le respect signifie être attentif aux opinions, aux droits et aux sentiments des autres avec un effort pour s'assurer que les paroles et les actions ne nuisent pas ou ne négligent pas ceux avec lesquels on peut être en désaccord. Le respect signifie honorer les positions de responsabilité légitimement détenues par d'autres et les traiter avec dignité.

Les Conseils d'Administration et les Secrétaires avant 2021 :

- » reconnaissaient la communauté d'Auroville comme un corps autogéré, une entité politique qui donne forme à l'aspiration, à la croissance et à l'orientation de ses résidents : une "âme de groupe", pour citer le concept de Sri Aurobindo ;
- » appréciaient la nécessité pour les résidents de participer à la prise de décision délibérative à travers l'Assemblée des Résidents, la Working Committee et d'autres groupes de travail, et leur besoin de collaborer avec les deux autres organes statutaires de la Fondation dans la prise de décision et l'action ;
- » respectaient le rôle et la responsabilité des résidents dans la gestion des affaires quotidiennes de la communauté et l'initiation de projets, tandis que le Conseil d'Administration et la Secrétaire conseillaient et approuvaient les plans et fournissaient un soutien administratif ;
- » valorisaient l'engagement avec l'Assemblée des Résidents et accueillaient favorablement les conseils et l'assistance du Conseil Consultatif International, qui contribuait à la prise de décision.

Toutes ces définitions s'appliquent aux intendants de la loi d'Auroville qui ont servi respectueusement en tant que membres du Conseil d'Administration et Secrétaires de 1988 à 2021. Elles ne s'appliquent pas à l'administration actuelle.

## Mutualité

La "mutualité" signifie une responsabilité, un bénéfice et une coopération partagés dans une relation caractérisée par l'équilibre, l'interdépendance et la réciprocité. La mutualité suppose un niveau d'égalité où aucune partie ne domine ou ne subordonne l'autre. La mutualité encourage la coopération et la collaboration dans la poursuite d'un objectif commun. Elle implique un sens de l'interdépendance, où les parties comptent l'une sur l'autre pour le soutien, dans la conviction que le bien-être de chaque partie est lié au bien-être de l'autre. La mutualité dépend de l'équité, de la confiance et de comportements moraux et éthiques fiables.

Toutes ces définitions s'appliquent aux intendants de la loi de la Fondation d'Auroville en tant que membres du Conseil d'Administration et Secrétaires de 1988 à 2021. Aucune ne correspond à l'administration qui a pris le contrôle d'Auroville en 2021.

Comme l'exigeait la loi, les anciens membres du Conseil d'Administration et Secrétaires étaient des personnes d'intégrité personnelle dont les valeurs, le caractère et l'œuvre de vie étaient profondément ancrés dans des principes alignés sur la philosophie de Sri Aurobindo. (Annexe A) Les membres du Conseil et les Secrétaires traduisaient les valeurs en action d'une manière qui incarnait l'esprit de mutualité envisagé par la loi. Cela incluait :

- » l'organisation de trois jours de réunions deux fois par an à Auroville avec deux jours de présentations et de discussions actives avec le Working Committee de l'Assem-

blée des Résidents et d'autres groupes de travail au sujet de leurs projets et feuilles de route de développement ;

- » la visite des projets et la rencontre des résidents à travers Auroville, présider l'inauguration de nouveaux projets approuvés sur la base des propositions de la communauté, et rencontrer l'Assemblée des Résidents (RA) pour un échange ouvert de points de vue et de questions ;
- » la rencontre avec le Conseil Consultatif International le troisième jour de ses réunions sur place pour examiner les plans, présentations, recommandations et demandes de la communauté, et la production ultérieure d'un rapport qui était mis à la disposition de la communauté en temps opportun ;
- » l'organisation d'un dîner à la fin de son séjour auquel de nombreux résidents étaient invités.

L'administration qui a pris le contrôle en 2021 a rejeté la nécessité de faire l'une ou l'autre de ces choses.

La fidélité, le respect et la mutualité sont des valeurs fondamentales ancrées dans un but moral. Elles proviennent d'un centre intérieur qui reconnaît intrinsèquement le bien du mal, la vérité du mensonge, et s'efforce toujours de défendre ce qui est juste et vrai. À travers les millénaires, la culture indienne a désigné ces attributs comme le dharma : l'action juste qui fait progresser la cause de la justice, de la vertu, de l'éthique et de l'ordre cosmique.

Comme détaillé dans les pages suivantes, l'administration qui a pris le contrôle en 2021 a renversé ces valeurs et les a remplacées par des valeurs qui leur sont antithétiques. Les actions largement documentées qui se sont produites depuis lors ne sont pas seulement une question de transgression des normes morales, éthiques et spirituelles universelles. Un nombre troublant d'entre elles violent également la loi indienne.

## UN CHANGEMENT RADICAL

À partir d'octobre 2021, la nouvelle administration a initié une série de mesures coercitives qui ont continué à affirmer une autorité prépondérante sur les deux autres organes statutaires de la Fondation, en violation des dispositions légales spécifiées dans la loi de la Fondation d'Auroville.

Ces actions ont renversé des décennies de précédents établis par les Conseils d'Administration antérieurs et ont subverti les principes sur lesquels Auroville a été fondée, imposant une forme de gouvernance qui contraste nettement avec les principes énoncés dans la Charte d'Auroville et la philosophie de Sri Aurobindo.

Les actions du Conseil d'Administration actuel sont détaillées dans le reste de ce rapport. Ses actions relèvent de trois principales catégories de violations citées par la Haute Cour de Madras :

- » violation des principes fondamentaux de la loi de la Fondation d'Auroville ;
- » violation des dispositions spécifiques délimitant les pouvoirs et fonctions des trois organes statutaires ;
- » violation des responsabilités et droits accordés aux résidents d'Auroville.

Les actions du Conseil sont incompatibles avec les principes et l'objectif de la Fondation d'Auroville, qui a été établie pour servir de gardienne d'Auroville plutôt que de propriétaire. La loi n'accorde pas au Conseil d'Administration un contrôle illimité sur les actifs d'Auroville – dont

beaucoup ont été créés grâce à des fonds privés et des dons – et ne permet pas non plus de mettre à l'écart les deux autres autorités dirigeantes de la Fondation et de subvertir leurs rôles dans la gouvernance partagée.

Il est important de noter que le Conseil d'Administration actuel et ses membres sont intrinsèquement extrajudiciaires. La loi de la Fondation d'Auroville établit trois qualifications claires pour être membre du Conseil d'Administration. Les membres actuels ne remplissent aucune de ces qualifications. (Annexe A)

La méconnaissance des membres du Conseil de la nature et du but d'Auroville, aggravée par leur manque d'engagement avec les résidents ou de visibilité de leur travail et de leurs réalisations, contribue à des idées fausses fondamentales et à l'acceptation de faux récits qui les empêchent d'être en mesure de guider Auroville de la manière spécifiée par la loi.

### Ordonnances et Jugements de la Haute Cour

Dans plusieurs ordonnances et jugements d'août 2022 à mars 2024, la Haute Cour de Madras a statué que les assertions et actions de l'administration ne sont pas conformes aux principes de la loi de la Fondation d'Auroville et de la Charte d'Auroville. Les jugements de 2022 et 2024 sont en instance devant les cours d'appel au moment de la rédaction.

Plusieurs tentatives du Conseil d'Administration et de la Secrétaire de prendre le contrôle d'Auroville ont été bloquées par la Haute Cour de Madras comme étant hors du champ d'application (*ultra vires*) de la loi de la Fondation d'Auroville.

Par exemple, la cour a spécifiquement :

- » suspendu les tentatives de l'administration d'affirmer son contrôle sur les règlements d'admission et de révocation et la sélection du Working Committee comme étant en contradiction avec les dispositions de la loi ;
- » interdit toute autre interférence avec le Working Committee et l'Assemblée des Résidents en reconnaissance de leur caractère statutaire.

Cela peut être considéré comme un rejet de facto des revendications du Conseil dans les affidavits déposés à la Haute Cour selon lesquelles il est "l'autorité suprême" d'Auroville, et comme un rejet de son affirmation qu'il détient seul un "pouvoir absolu" sur toutes les décisions.

Plus précisément, la Haute Cour a rejeté l'affirmation du Conseil d'Administration selon laquelle il possède seul "tous les pouvoirs de la Fondation", y compris l'assertion qu'il a le droit d'exercer un contrôle sur l'Assemblée des Résidents, et a rejeté l'affirmation du Conseil d'Administration selon laquelle il a le droit au "contrôle et à la gestion complets des affaires de toutes les entreprises et le droit, titre et intérêt sur Auroville..." (Annexe A)

L'appropriation du pouvoir par le Conseil d'Administration viole la stipulation explicite de la loi de la Fondation d'Auroville selon laquelle *"les résidents d'Auroville jouissent de la liberté de développer des activités et des institutions pour la réalisation des aspirations et des programmes envisagés dans la Charte d'Auroville."*

La loi de la Fondation d'Auroville donne aux résidents la responsabilité et l'autonomie de :

- » choisir leurs représentants de la manière qu'ils décident, y compris le Working

#### Committee

- » concevoir le Plan directeur pour approbation par le Conseil ;
- » établir des comités pour assumer leurs responsabilités dans le développement d'Auroville ;
- » approuver et admettre de nouveaux résidents ; conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions relatives aux résidents.

Le Conseil d'Administration, pour sa part, est tenu de consulter les résidents dans l'exercice de ses fonctions. (Annexe A)

Contrairement à l'intention claire de la loi, le Conseil d'Administration actuel a déclaré devant la cour sa conviction que les résidents d'Auroville sont des travailleurs au bas d'une hiérarchie dont il est à la tête. Selon lui, Auroville est équivalent à une entreprise, un ordre religieux ou une autocratie dont la gouvernance n'est pas déterminée par un processus participatif dans lequel les résidents sont engagés dans le débat, la discussion et la prise de décision. Au contraire, elle est dirigée par une autorité centrale qui prend des décisions et transmet des ordres à travers une chaîne de commandement. C'est pourquoi il affirme que les résidents d'Auroville ne sont que des "travailleurs volontaires" : le Conseil d'Administration estime que les résidents d'Auroville ne sont pas différents des employés ou des détenus qui doivent suivre les ordres ou être soumis à des mesures disciplinaires, y compris le renvoi.

Un tel modèle de gouvernance est antithétique à l'enseignement de Sri Aurobindo et au but d'Auroville.

### **Violation des Pouvoirs et Fonctions Assignés**

La Haute Cour de Madras a statué que les revendications et actions du Conseil d'Administration violent les pouvoirs et fonctions spécifiques que la loi de la Fondation d'Auroville assigne aux trois organes de gouvernance dans le Chapitre 3(17-19) :

- » elle a rejeté l'affirmation du Conseil d'Administration selon laquelle il a l'autorité d'écarter la structure de gouvernance équilibrée à trois parties établie par la loi, dans laquelle aucun des organes n'a le droit d'annuler les pouvoirs et fonctions des autres ou d'affirmer unilatéralement une autorité exclusive sur les deux autres autorités dirigeantes ;
- » elle a rejeté son affirmation selon laquelle le Conseil d'Administration a le droit de passer outre les décisions de l'Assemblée des Résidents, qui par statut incluent "toutes les activités relatives aux résidents d'Auroville" ;
- » elle a rejeté son affirmation selon laquelle le Conseil d'Administration peut rejeter les droits et fonctions que la loi assigne à l'Assemblée des Résidents d'établir des groupes de travail nécessaires à la gestion des opérations d'Auroville. En continuant d'affirmer l'autorité de ses comités choisis unilatéralement, l'administration se place en outrage à la cour.

Dans son ordonnance du 4 septembre 2023, la cour a affirmé que l'Assemblée des Résidents est un organe statutaire et "ne peut pas être empêchée de fonctionner" par la Secrétaire et le Conseil d'Administration.

- » la cour a rejeté la proclamation du Conseil d'Administration selon laquelle lui seul peut déterminer comment le Working Committee de l'Assemblée doit être sélectionnée et gérée, comme annoncé par la Secrétaire dans un "règlement" auto-pub-

lié dans la Gazette de l'Inde le 12 janvier 2024 (suspendu par la cour, avec décision finale en attente). Cela équivaut à une tentative de modifier la loi de la Fondation d'Auroville, ce qu'aucun organe de la Fondation d'Auroville, que ce soit l'Assemblée des Résidents, le Conseil d'Administration ou le Conseil Consultatif International, n'est autorisé à faire.

- » la cour a statué que le Conseil d'Administration ne peut pas porter atteinte au droit de l'Assemblée des Résidents de formuler le Plan directeur d'Auroville tel qu'exécuté par son Conseil d'Urbanisation (TDC), et que le Conseil a violé la loi d'Auroville en révoquant unilatéralement le TDC de l'Assemblée des Résidents et en établissant son propre groupe de planification et de développement responsable uniquement devant lui. (La Secrétaire de l'administration actuelle a fait appel de cette décision devant la Cour Suprême et a obtenu une ordonnance de suspension, mais l'audience finale et la décision sont toujours en attente.)
- » la cour a statué que le Conseil d'Administration ne peut pas priver l'Assemblée des Résidents de son autorité statutaire de permettre l'admission ou de provoquer la révocation de personnes dans le registre des résidents par l'intermédiaire de son comité de entrées (Entry Board). Le Conseil a violé la loi d'Auroville en créant des règlements qui, en effet, s'arrogent cette responsabilité, ce qu'il a annoncé dans la Gazette de l'Inde (suspendu par la cour, avec une décision finale en attente).

Le Conseil d'Administration n'a pas seulement outrepassé les pouvoirs et fonctions assignés à l'Assemblée des Résidents et à sa Working Committee. Il a également mis de côté l'autre organe statutaire établi par la loi, le Conseil Consultatif International. Il a réduit les réunions et limité les membres à des remarques de pure forme sans dialogue significatif. Les conseils écrits et verbaux du Conseil, en particulier concernant l'initiation d'un véritable dialogue entre les trois organes de la Fondation et entre lui et différents groupes d'Auroville, ont été écartés et ignorés. Le Conseil d'Administration n'a donné suite à aucune demande ou suggestion reçue du Conseil, ni n'a discuté d'aucune de ses décisions avec le Conseil ou ne l'a consulté sur aucune question pertinente pour la situation actuelle. En fait, malgré les demandes répétées du Conseil, les registres officiels ou procès-verbaux de ses réunions avec le Conseil d'Administration n'ont apparemment pas été tenus.

Des affaires judiciaires connexes sont en cours, y compris la demande de suspension par la communauté d'Auroville des transactions à concernant les transferts de terres à grande échelle par le Conseil d'Administration, y compris les échanges de terres, sans consultation ni respect des procédures établies dans les Règles de la Fondation d'Auroville de 1997 et les Règles Financières Générales de l'Inde de 2017. Ces transactions ont été menées de manière opaque et unilatérale sans responsabilité, entraînant une perte majeure pour la Fondation d'Auroville, ainsi que des dommages aux fermes d'Auroville, aux zones écologiquement sensibles et protégées, et à d'autres terres précieuses. (Voir pages 24-29)

## **Violation des Protections et Droits des Résidents**

Le Conseil d'Administration a systématiquement sapé les protections et droits des résidents d'Auroville qui sont la norme universelle dans toute société démocratique, a fortiori pour une expérience dont le but est de créer un nouveau type de société basé sur l'idéal de l'unité humaine. Ces droits et libertés fondamentaux comprennent :

- » le droit à une protection et un traitement justes et égaux devant la loi ;
- » la protection contre la saisie injuste des biens ;



- » la liberté contre les punitions injustes, l'oppression, la persécution, la criminalisation et le harcèlement ;
- » la liberté contre les restrictions à la liberté d'expression, de réunion, de pensée et d'expression ;
- » la liberté contre la corruption, ainsi que le droit d'attendre la transparence et la responsabilité des organes de gouvernance.

Des violations étendues de ces protections et droits et d'autres sont détaillées dans les pages suivantes, ainsi que les violations des principes fondamentaux et des pouvoirs et fonctions assignés par la loi de la Fondation d'Auroville.

## RÉSUMÉ

Le Conseil d'Administration actuel a abdiqué sa responsabilité de maintenir les principes fondamentaux nécessaires pour administrer Auroville conformément à sa Charte et à la loi de la Fondation d'Auroville. Il a écarté les valeurs de fidélité, respect et mutualité qui caractérisaient le travail des administrations nommées par le gouvernement pendant plus de trente ans et dont dépend l'avenir d'Auroville.

La saisie des actifs et l'appropriation du pouvoir par le Conseil d'Administration ont violé de multiples dispositions inscrites dans la loi de la Fondation d'Auroville, confirmées par la Haute Cour de Madras, y compris l'affirmation qu'il a seul "l'autorité suprême" sur tous les aspects d'Auroville, ainsi que de nombreuses actions spécifiques qui ont outrepassé les pouvoirs et fonctions des deux autres organes statutaires de la loi et violé les droits et responsabilités fondamentaux accordés aux résidents d'Auroville.

Une voie positive est nécessaire pour restaurer une gouvernance équilibrée, redresser les torts et mettre Auroville sur une voie positive pour l'avenir. Une feuille de route pour atteindre ces objectifs est présentée dans le Chapitre III : "Une Voie Positive Pour l'Avenir".

## II LA CRISE ACTUELLE

La crise d'Auroville est née des actions entreprises par un nouveau Conseil d'Administration et une nouvelle Secrétaire qui ont pris en charge les responsabilités administratives en 2021 selon les termes de la loi de la Fondation d'Auroville.

Ce qui suit est un résumé de ces actions. Elles ont été largement documentées dans près de 2 000 pages de rapports publics, présentations, lettres, décisions de justice et autres documents. (Annexe E) Le résumé couvre les actions clés dans six catégories : gouvernance, gestion financière, planification et développement, communication, sûreté et sécurité, et impact sur les communautés locales.

### GOVERNANCE

*“Une grande liberté sera la loi d'une société spirituelle et l'accroissement de la liberté sera un signe de la croissance de la société humaine vers la possibilité de spiritualisation.”*

*“La communauté est une formation de la Réalité, une manifestation de l'esprit de l'homme, et il y a une vérité, un soi, un pouvoir de l'être collectif.”*

**Sri Aurobindo**

Auroville est basée sur la philosophie et le yoga de Sri Aurobindo, qui sont profondément enracinés dans l'ancienne tradition spirituelle de l'Inde. La Charte d'Auroville demande qu'elle soit le lieu “de recherches matérielles et spirituelles pour donner un corps vivant à une unité humaine concrète”.

Mais Auroville n'est pas un ashram ou un monastère. Ses résidents ne sont pas des participants à un ordre religieux réglementé. Son but est de créer un nouveau mode de vie avec une nouvelle conscience qui unit l'esprit et la matière dans un effort intégral pour faire progresser la paix et l'harmonie dans le monde. Auroville n'est pas simplement un lieu de développement spirituel individuel à travers la découverte et la croissance intérieures. C'est aussi un effort collectif pour construire une nouvelle société, qui nécessite expérimentation et évolution de nouveaux modèles organisationnels.

Alors qu'Auroville reflète l'esprit d'universalité et d'innovation qui caractérisait les grands centres d'apprentissage mondiaux de l'Inde ancienne que furent Taxila et Nalanda, elle représente aussi quelque chose de nouveau dans l'histoire de la nation et du monde. Auroville, déclare sa Charte, sera “le pont entre le passé et l'avenir... Profitant de toutes les découvertes du dehors et du dedans, Auroville s'élancera hardiment vers les réalisations futures.”

Auroville est également différente des organisations séculières qui ont des travailleurs au bas d'une hiérarchie qui doivent être dirigés et contrôlés. C'est une entité collective vivante et en évolution - dans la terminologie de Sri Aurobindo, une “âme de groupe” - qui, comme les individus qui la composent, est appelée à développer la loi de son propre être de l'intérieur.

Trouver le bon modèle de gouvernance pour une telle entreprise est exceptionnellement difficile, exigeant beaucoup de ceux qui s'y essaient et beaucoup de ceux qui veulent aider à la guider. La question pour la gouvernance d'Auroville est toujours : Qu'est-ce qui aidera à faire progresser le but d'Auroville, et qu'est-ce qui l'entravera ou le niera ? Quelles approches devraient être soutenues et lesquelles doivent être rejetées ?

C'est dans ce contexte philosophique et pratique que les événements des trois dernières années et demi doivent être compris.

## Annulation de l'Auto-Organisation

L'administration qui a pris le contrôle en 2021 a annulé la capacité d'Auroville à développer sa propre auto-organisation en prenant de force le contrôle des organes et fonctions de gouvernance dirigés par la communauté et en les reconstituant avec de nouveaux groupes utilisant les mêmes noms sous le contrôle unilatéral de la Secrétaire. Elle l'a fait sans motif ni procédure valable et en violation de la loi de la Fondation d'Auroville (1988) et de l'esprit de la Charte d'Auroville en :

- » imposant des contrôles verticaux par le biais d'ordres exécutifs, de proclamations, de décrets et d'actions qui ont privé les résidents d'Auroville du droit de gérer les affaires d'Auroville et de guider le développement de la communauté, éliminant sa voix dans toutes les questions relatives à l'auto-organisation ;
- » rejetant l'autorité statutaire de l'Assemblée des Résidents de gérer les affaires quotidiennes de la communauté et d'être consultée dans toutes les décisions affectant les résidents d'Auroville, comme spécifié par la loi de la Fondation d'Auroville, affirmant que le Conseil d'Administration seul est le pouvoir suprême d'Auroville ;
- » prenant de force le contrôle des bureaux du Working Committee et déposant une plainte à la police avec de fausses accusations criminelles contre six résidents, dont trois membres du Comité, pour avoir tenté de défendre les droits de l'Assemblée des Résidents et de son Working Committee tels qu'établis dans la loi ;
- » prenant le contrôle de tous les principaux Groupes de Travail de l'Assemblée des Résidents, y compris le Comité de Gestion des Fonds et des Actifs (FAMC), le Conseil d'Urbanisation (TDC), le Comité de Gestion des Budgets (BCC), le Service du Logement, le Centre des Visiteurs, et presque toutes les plateformes et canaux de communication internes et externes d'Auroville ainsi que les Archives d'Auroville ;
- » verrouillant les bureaux et bloquant les comptes et fichiers en ligne des services et unités d'Auroville qui ne suivent pas les ordres ;
- » rejetant les principes de mutualité et de participation comme demandé dans la loi et la Charte en refusant à plusieurs reprises de discuter, de répondre ou de collaborer avec l'Assemblée des Résidents ou ses représentants sélectionnés ;
- » rejetant les décisions de la Haute Cour de Madras dans lesquelles elle : (1) affirmait les droits de l'Assemblée des Résidents et de ses comités ; et (2) déclarait illégales les actions du Conseil d'Administration et de la Secrétaire ;
- » abrogeant le droit d'Auroville de nommer ses propres représentants au Working Committee ;
- » démantelant le Conseil d'Urbanisation sans consultation de l'Assemblée des Résidents et le remplaçant de force par son propre conseil contrôlé par la Secrétaire
- » s'arrogeant les fonctions propres à l'Assemblée des Résidents concernant l'admission et le renvoi des résidents.

Au cours des trois dernières années, l'administration actuelle a unilatéralement déterminé quels individus elle voulait placer dans diverses positions de responsabilité, renvoyant sans motif des dizaines de résidents de longue date ayant une expertise technique et les remplaçant par du personnel salarié non qualifié ou des résidents choisis qui ne sont pas soutenus par l'Assemblée des Résidents. Dans plusieurs cas, le personnel de remplacement n'a aucune expérience, connaissance ou engagement envers les valeurs d'Auroville ou les enseignements de Sri Aurobindo.

La tentative de contrôler centralement Auroville en payant des salaires à des individus favorisés tout en renvoyant arbitrairement des Auroviliens compétents et dévoués est directement en contradiction avec le but et les valeurs d'Auroville.

## Refus du Dialogue de Bonne Foi et de la Résolution des Problèmes

Pendant plus de trois ans, le Conseil d'Administration a rejeté les invitations répétées du Working Committee de l'Assemblée des Résidents à s'engager dans un dialogue authentique et une résolution collaborative des problèmes, rejetant les demandes sans discussion et le plus souvent sans accusé de réception. Un geste ostentatoire largement médiatisé du Président en 2022, invitant les résidents à un forum qui s'est avéré n'être, en réalité, qu'une conférence magistrale. Les résidents ont été invités à fournir des retours et suggestions par courriel. Beaucoup ont répondu, mais leurs suggestions sont restées sans réponse. Aucune autre offre de ce type n'a suivi tandis que l'administration continuait à dénigrer les accomplissements d'Auroville et à perpétuer de faux récits.

L'administration actuelle a :

- » rejeté l'existence de la communauté des résidents en tant qu'entité collective légitime et organe statutaire pour justifier son refus d'un engagement sincère ;
- » rejeté la nécessité d'approches collaboratives pour la gouvernance communautaire, le développement et la résolution des problèmes, la remplaçant par un modèle de gouvernance vertical et centralement contrôlé ;
- » rejeté la directive de la Haute Cour de Madras de s'engager de manière collaborative dans le travail avec l'Assemblée des Résidents et ses Groupes de Travail et fait appel de ses décisions, ce qui a conduit à un état continu de confusion intentionnelle pendant qu'elle poursuit les appels ;
- » refusé de reconnaître le Working Committee sélectionnée à travers des processus communautaires approuvés et rejeté sans considération les propositions de traiter de manière collaborative la planification et le développement de la ville ;
- » rejeté des propositions écologiquement saines et équilibrées de manière responsable préparées pour le Conseil d'Administration par des urbanistes, architectes et autres experts dans des processus participatifs tels que la méthodologie "Dreamweaving" développée par Auroville, un modèle de planification innovant conçu pour aligner les idéaux fondamentaux avec des objectifs de développement pratiques et durables tout en favorisant l'unité et la pensée synchrétique dans l'élaboration d'une vision partagée pour le développement urbain et communautaire. Dirigé par une équipe centrale d'architectes et informé par des experts techniques, le Dreamweaving est un processus structuré pour trouver des solutions concrètes et pratiques à la planification et au développement qui reflètent l'esprit et la nature d'Auroville.

## GESTION FINANCIÈRE

Après avoir pris le contrôle du Comité de Gestion des Fonds et des Actifs (FAMC) d'Auroville en 2021 ainsi que de ses sous-comités de coordination budgétaire et de logement, la nouvelle administration a pris le contrôle des fonds et des actifs d'Auroville par l'intermédiaire d'un groupe rendant directement compte à la Secrétaire. Les résidents sélectionnés à travers des processus communautaires approuvés ont été écartés de la participation aux questions financières et les rapports financiers transparents ont cessé, y compris la responsabilité de l'utilisation des fonds collectifs.

Au cours des trois dernières années, l'administration a été responsable d'une détérioration financière comprenant une importante perte dans les échanges de terres, des pratiques fiscales irrégulières et un abus d'autorité financière et administrative. Les dommages qui en ont résulté pour la réputation d'Auroville ont contribué à un important ralentissement économique pour Auroville, y compris une baisse des revenus de ses unités génératrices de revenus et des donations, ainsi qu'une perte de moyens de subsistance parmi les résidents et les employés des villages environnants.

L'affirmation forcée par l'administration des droits de propriété et du contrôle des actifs d'Auroville, y compris ses efforts de marchandisation sans consultation avec l'Assemblée des Résidents, viole un principe fondamental de la loi de la Fondation d'Auroville, qui est de confier les terres et autres actifs à la Fondation dans son ensemble – y compris les résidents – pour servir de gardiens.

## Échanges de Terres

L'administration a causé une grave perte financière pour Auroville en raison d'échanges de terres opaques effectués sans consultation appropriée dans le but de consolider les terres dans le centre-ville proposé. Plusieurs étaient riches en actifs tels que des puits de forage, des installations d'eau et d'électricité, et des bâtiments. Certaines, comme la Ferme AuroOrchard, étaient très productives. Aucun fonds gouvernemental n'a été utilisé pour acquérir ces terres, qui ont été acquises au nom d'Auroville avec des fonds donnés par des bienfaiteurs, des groupes indépendants et des résidents.

Tous ceux qui se soucient de l'avenir d'Auroville, y compris l'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International, soutiennent la nécessité de consolider les terres dans la zone urbaine désignée. Mais comment atteindre cet objectif ? Et comment assurer l'équité, y compris les critères et procédures utilisés pour de tels échanges, dans les transactions futures ?

Les actions de l'administration qui ont suscité inquiétude et alarme comprennent :

- » l'échange de terres pour des montants considérablement inférieurs à la valeur du marché, entraînant des pertes massives pour Auroville ;
- » l'absence de comptabilité transparente des échanges pour les deux autres organes statutaires de la Fondation d'Auroville ;
- » la cession de terres d'Auroville disposant d'excellentes infrastructures et d'accès aux routes principales en échange de petites parcelles de terrain sans infrastructure ni accès routier ;
- » l'affirmation fautive selon laquelle les terres périphériques sont échangées pour consolider les terres dans la "zone urbaine" alors qu'en fait de nombreuses parcelles obtenues sont situées dans des coins reculés de la Ceinture Verte en dehors des "limites de la ville" du Plan directeur ;
- » la cession de terrains acquis il y a longtemps grâce aux dons de donateurs indiens et internationaux, sans consulter les experts fonciers d'Auroville ni les résidents d'Auroville vivant sur ces propriétés, les laissant ainsi sans logement ni emploi ;
- » l'abandon de la pratique de négocier uniquement avec les propriétaires terriens ancestraux, tout en encourageant les négociations avec des spéculateurs qui achètent des terres aux villageois puis exigent des échanges à des taux exorbitants ;
- » l'autorisation d'empiétements non autorisés sur les terres et d'accaparements de terres par des spéculateurs immobiliers sans scrupules, et l'absence d'action en temps opportun contre eux ;
- » le mépris des contributions agricoles, historiques et environnementales des terres envisagées pour l'échange, y compris les premières propriétés acquises avec la

bénédiction de la Mère.

Avant 2021, les échanges de terres d'Auroville étaient guidés par un protocole établi par une administration précédente nommée par le gouvernement pour assurer des transactions équitables, ouvertes et honnêtes. Il incluait un évaluateur indépendant et la participation du Working Committee de l'Assemblée des Résidents et de son Comité de Gestion des Fonds et des Actifs (FAMC).

S'écartant de ce processus transparent, la nouvelle administration a créé un soi-disant "Comité des Terres" rendant directement compte à la Secrétaire et au Conseil d'Administration qui contournait l'Assemblée des Résidents et son Conseil des Terres. Ce comité a plus tard été supplanté dans la pratique lorsque la Secrétaire a embauché un Officier du Revenu du District (DRO) retraité comme officier spécial pour les questions foncières ne rendant compte qu'à elle. Aucune des transactions foncières n'a été transparente ou responsable.

### **Préoccupations du Conseil Consultatif International**

Lors d'une réunion en ligne du 12 décembre 2023 avec le Conseil Consultatif International (IAC), le Président du Conseil d'Administration a déclaré que la question des échanges de terres devrait être laissée au Conseil d'Administration et que le Conseil Consultatif International ne devrait pas s'enquérir des transactions foncières. Mais l'IAC est devenu de plus en plus préoccupé par les irrégularités dans les échanges de terres et a persisté à exprimer ses inquiétudes au cours de plusieurs autres réunions en ligne. Après que ses questions ont été répétitivement ignorées, le 17 mars 2024, quatre des cinq membres de l'IAC ont publié une déclaration forte au Conseil d'Administration appelant à un arrêt des échanges de terres jusqu'à ce que leurs préoccupations soient traitées.

À nouveau, le 31 mai 2024, lors d'une réunion en ligne avec le Conseil d'Administration, trois membres du Conseil Consultatif International (IAC) ont exprimé de profondes réserves concernant la gestion des échanges de terres. Le 30 septembre 2024, dans une communication urgente au Conseil d'Administration, les mêmes trois membres du Conseil Consultatif International (IAC) ont souligné leurs appréhensions concernant la disparité entre les valeurs des terres cédées par rapport aux terres reçues, fournissant une analyse qui montrait une perte réelle de 247 crores de roupies indiennes (presque 30 millions USD) par rapport à la valeur marchande de 30 acres de terres récemment échangées. Ne recevant aucune réponse du Conseil d'Administration, cette analyse a été plus tard partagée avec l'Assemblée des Résidents.

Dans certains cas, l'analyse détaillée a montré que des terrains ont été échangés à un taux cent fois inférieur à la valeur du marché. Dans un cas, le nouveau propriétaire, sans lien avec Auroville, a immédiatement parcelé et revendu le terrain à un taux plusieurs centaines de fois supérieur à celui auquel l'échange avait été enregistré.

Les déclarations du Conseil Consultatif International (IAC) ont remis en question à la fois la nature et la justification des affirmations concernant ces transactions. Ils ont admis que l'urgence des échanges de terres pourrait, en théorie, justifier une perte de valeur acceptable. Cependant, en utilisant uniquement les valeurs minimales du marché, même si une perte de 10 pour cent est considérée comme stratégiquement acceptable, et même si le taux du marché est placé à 20 pour cent en dessous du taux affiché, les données montrent toujours une perte estimée stupéfiante pour Auroville de 170 crores de roupies indiennes, soit environ 20 millions USD pour 30 acres échangés.

## Protection des Actifs d'Auroville

Il est erroné de suggérer que la valeur de toute terre acquise dans la zone du Plan directeur d'Auroville justifie de contourner les pratiques financières et juridiques standard et les procédures régulières. Un ancien Secrétaire du Conseil d'Administration avait établi un processus rigoureux pour évaluer et rendre compte d'une évaluation appropriée des terres des deux côtés, un protocole que l'administration actuelle n'a pas suivi.

Les représentants sélectionnés de l'Assemblée des Résidents et les membres du Conseil Consultatif International estiment que la Fondation d'Auroville dans son ensemble, y compris le Conseil d'Administration, a la responsabilité de :

- » protéger les actifs d'Auroville et élaborer des accords d'échange qui sont à l'avantage de la communauté à tous égards ;
- » conduire les transactions en utilisant un protocole précis, équitable et transparent ;
- » consulter les résidents d'Auroville vivant sur les terres et s'en occupant ainsi que d'autres experts d'Auroville en matière foncière ;
- » évaluer chaque cas selon ses propres mérites, en tenant compte des facteurs historiques, de développement, agricoles et environnementaux lors de l'estimation de la contribution réelle d'une terre particulière à la communauté.

L'IAC a exhorté le Conseil d'Administration à ne pas procéder à d'autres échanges de terres jusqu'à ce qu'il ait eu l'occasion de tenir une discussion approfondie, non seulement avec les membres du Conseil d'Administration et l'administration de la Fondation, mais aussi avec une section concernée des résidents d'Auroville. Aucune des communications de l'IAC au Conseil d'Administration n'a reçu de réponse adéquate.

## Un Schéma de Pratiques Financières Inappropriées

Les échanges de terres apparaissent comme faisant partie d'un schéma plus large indiquant des pratiques financières négligentes et/ou non conformes et des abus d'autorité financière par l'administration actuelle dans d'autres domaines. Ceux-ci incluent :

- » l'appropriation du contrôle sur les fonds générés par la communauté d'Auroville à travers les unités, les individus ou les dons, et la détermination des priorités de dépenses sans transparence ni consultation ;
- » l'externalisation de la construction à Auroville en embauchant des entrepreneurs commerciaux et gouvernementaux qui ont réalisé des travaux de qualité inférieure à des coûts exorbitants sans transparence ni responsabilité ;
- » l'absence de comptabilisation transparente des ventes ou autres dispositions des matériaux excavés et du bois des milliers d'arbres qu'elle a ordonné d'abattre ;
- » la mise aux enchères de la récolte d'arbres fruitiers des fermes d'Auroville à des parties commerciales sans consultation, justification ou compensation, sapant l'effort de la communauté vers l'autosuffisance et détruisant les capacités génératrices de revenus des fermes ;
- » l'appropriation péremptoire des actifs d'Auroville pour un usage personnel ou administratif, y compris des bâtiments publics et des logements personnels ;
- » l'application de pratiques comptables irrégulières dans l'enregistrement d'une

augmentation énorme (57,88,44,761 roupies) mais non identifiée des “autres revenus” sur le bilan de la Fondation entre les exercices 2021–2023 ainsi que d’autres anomalies ;

- » le ciblage et le licenciement sommaire de soixante-deux travailleurs forestiers sans préavis ni compensation sous prétexte de réductions budgétaires, puis le refus de payer leur fonds de gratification.

Pendant cette période, l’administration a presque quintuplé son personnel, le faisant passer de moins de dix à une main-d’œuvre d’environ quarante employés rémunérés, dont beaucoup sont des fonctionnaires actifs ou retraités sans connaissance préalable d’Auroville ou des principes qui l’inspirent. L’augmentation sans précédent des effectifs administratifs n’a entraîné aucune amélioration de l’efficacité ni aucun autre avantage discernable pour la communauté d’Auroville. Au contraire, elle a ajouté des frais généraux majeurs et conduit à la réquisition des maisons des résidents et des quartiers du personnel enseignant.

Le Conseil d’Administration a ordonné que cette main-d’œuvre rémunérée soit traitée à égalité avec les Auroviliens et bénéficie de services gratuits incluant l’éducation et les soins médicaux, ainsi que des réductions dans les restaurants communautaires, malgré la disparité entre les amples salaires versés à ces employés embauchés et l’allocation minimale allouée à de nombreux résidents engagés d’Auroville qui constitue une allocation de subsistance.

La prise de contrôle par la nouvelle administration en 2021 correspond à un fort déclin de la croissance économique d’Auroville et à un changement dans la structure des coûts. Les données des Rapports Annuels de la Fondation d’Auroville pour les exercices 2021–2023 indiquent que les changements apportés par l’administration aux unités génératrices de revenus d’Auroville combinés à l’augmentation des frais généraux ont conduit à :

- » une perte de 7,93% des ventes de 4,14,93,992 roupies (environ 490 000 USD) ;
- » une augmentation du coût du personnel administratif rémunéré de 15,33,82,005 roupies (environ 1,8M USD) ;
- » une perte globale de revenus pour Auroville de 9,43%, soit 38,47,19,810 roupies (environ 4,5M USD).

### **Abus d’Autorité Financière et Administrative**

Lorsqu’elle a démantelé les services créés par les résidents d’Auroville, l’administration a également abandonné l’idéal d’Auroville de créer une économie interne sans argent. Au lieu de cela, après s’être approprié ses revenus collectifs, elle a commencé à facturer les résidents pour les services internes, monétisant systématiquement chaque aspect de la vie, et appliquant une pression financière pour intimider, menacer et punir injustement les résidents d’Auroville.

Sans avertissement ni justification, par exemple, l’administration a coupé les allocations mensuelles d’environ 200 résidents ciblés, y compris beaucoup de familles travaillant dans l’agriculture et la foresterie, les laissant incapables de couvrir le coût des nécessités de base.

En même temps, ces résidents, dont beaucoup sans moyens financiers, ont été sommés de payer une “contribution aux services de la ville” mensuelle de 3 800 roupies précédemment volontaire, y compris les résidents qui avaient auparavant une dispense de paiement de cette taxe. Dans certains cas, le montant exigé des résidents a été rétroactif de trois ans, ce qui signifie qu’ils devaient payer un lakh de roupies supplémentaire (environ 1 200 USD) au moment même où ils étaient coupés de leur unique source de revenus.

L'abus d'autorité financière s'étend à l'utilisation extorsionnaire du pouvoir administratif d'accorder ou de refuser les lettres de recommandation pour les visas. Les résidents non indiens d'Auroville — dont beaucoup incluent les pionniers d'Auroville qui vivent dans la communauté depuis des décennies et n'ont pas d'autre foyer où retourner — dépendent des extensions de visa pour continuer à séjourner et/ou voyager hors de l'Inde. Un "Certificat de Non-Dette", délivré par les personnes nommées par l'administration en charge des budgets (le Comité de Gestion des Budgets), est maintenant requis pour recevoir une lettre de recommandation de visa.

Si le montant calculé par ce Comité, souvent rétroactif de trois ans, n'est pas payé, le résident se voit refuser une lettre de recommandation de visa.

De nombreux résidents non indiens ont été menacés du retrait de leur recommandation de visa s'ils ne répondaient pas à l'approbation de l'administration. Souvent, ils ont été soumis à des retards de plusieurs mois sans explication. La plupart de ceux qui ont reçu une extension ont reçu une extension considérablement réduite et limitée, les laissant dans un état continu d'anxiété et d'insécurité. Quelques résidents éminents ont été expulsés d'Inde en guise d'avertissement aux autres. De telles pratiques sont antithétiques aux valeurs d'Auroville et contraires aux principes moraux, éthiques et spirituels au cœur d'Auroville et de la loi de la Fondation d'Auroville.

## PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

*"Auroville est une ville intentionnelle. Les gens la rejoignent parce qu'ils partagent une aspiration vers le changement et une Vie divine. Elle doit devenir un modèle mondial pour l'avenir. Pour cette raison, la croissance d'Auroville doit se faire en termes de qualité des personnes et pas seulement en termes de quantité et de nombres. Nous devrions considérer qu'Auroville est une ville différente et que le développement n'est pas motivé par les forces du marché. La planification est basée sur les facteurs humains et les aspirations, et une nouvelle stratégie doit être mise en avant. Le Plan n'est pas seulement le placement de bâtiments et d'infrastructures. Il devrait être la création d'un environnement propice à une expérience spirituelle transformatrice."*

**B.V. Doshi, 2014**  
Ancien Président du Conseil d'Urbanisation d'Auroville  
et Membre du Conseil d'Administration

*"Si les gens qui viennent pour cette profession de foi ne sont pas capables de construire leur propre environnement, cela signifierait qu'Auroville est un échec. Il est essentiel qu'elle soit construite au niveau de l'expérience individuelle. On pourrait dire que le concept d'Auroville est l'opposé d'un urbanisme contemporain. Dans notre conception urbanistique, on fait une ville sur papier. La conception est aussi intelligente que possible et ensuite on demande aux gens de venir y vivre. Ici le processus est inversé : les gens vivent l'expérience et c'est de l'expérience que l'environnement est créé."*

**Roger Anger**  
Architecte en chef d'Auroville, 1972

Moins de deux semaines après sa nomination le 4 juin 2021, la nouvelle Secrétaire a mis à l'écart le Conseil d'Urbanisation d'Auroville et l'a reconstitué avec un nouveau groupe de planification ne rendant pas compte à l'Assemblée des Résidents, comme le demande la loi de la Fondation d'Auroville, mais directement à elle.

Elle et le nouveau Conseil d'Administration ont rapidement commencé à émettre une série d'ordres administratifs autorisant des changements radicaux dans la composition, la nature et les pouvoirs de la fonction de planification et de développement d'Auroville. L'Assemblée des

Résidents a été privée de sa responsabilité de développer le Plan directeur, éliminant la capacité de la communauté à planifier son propre avenir. Le Conseil d'Administration et la Secrétaire se sont attribué l'autorité de sélectionner les membres du Conseil d'Urbanisation reconstitué et de diriger tous les aspects de la planification et du développement.

Le 15 mars 2024, la Haute Cour de Madras a statué que le Conseil d'Administration/la Secrétaire s'étaient engagés dans une saisie illégale du pouvoir et avaient privé l'Assemblée des Résidents de ses responsabilités dans la planification, le développement et l'exécution du 'Plan directeur : Perspective 2025' d'Auroville comme spécifié dans la loi de la Fondation d'Auroville.

Les représentants de l'Assemblée des Résidents ont tendu la main au Conseil d'Administration et aux fonctionnaires du Ministère de l'Éducation pour proposer une voie harmonieuse à suivre à travers un dialogue respectueux. Ignorant cette main tendue et la décision de la cour, la Secrétaire a déposé un appel auprès de la Cour Suprême de l'Inde. L'affaire est en cours.

La planification et le développement sont au cœur des principes qui sous-tendent le but expérimental et évolutif d'Auroville tel qu'envisagé par la Mère et la Charte d'Auroville.

Pendant des décennies, les résidents ont débattu de la manière d'aborder la construction de la ville et des intentions de la Mère pour son développement intérieur et extérieur. Le manque de financement, le manque de contiguïté des terrains et la nécessité de développer l'infrastructure de manière réfléchie en harmonie avec les réalités environnementales, culturelles et sociales ont contribué à ce que le développement physique à grande échelle progresse plus lentement que prévu.

La frustration a grandi parmi certains résidents qui voulaient construire la ville plus rapidement et exactement, conformément à leur compréhension de la vision de la Mère. D'autres croyaient que sa vision était plus flexible, et que le concept devait être ajusté en fonction de l'expérience vécue, des réalités environnementales et de l'évolution des connaissances sur les meilleures pratiques en matière d'urbanisme. La communauté a essayé de concilier ces positions à travers des réunions, le dialogue et d'autres tentatives pour trouver un terrain d'entente. Entre-temps, les plans proposant la création de Plans de Développement Détaillés (PDD) pour les Zones Résidentielles 1 et 2 et le Plan de Développement de la Ceinture Verte n'ont pas été mis en œuvre, tout comme d'autres plans qui proposaient des PDD.

Plutôt que de travailler en collaboration avec l'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International pour surmonter ce défi, la nouvelle administration a complètement contourné l'approche participative. Affirmant que le progrès avait "stagné" et que la croissance était bloquée, elle a pris le contrôle de la fonction de planification et a émis une directive pour "construire la ville" de manière accélérée et littérale selon des interprétations immuables du concept architectural conçu soixante ans plus tôt, sans consultation avec l'ensemble des résidents d'Auroville.

Contrairement à la présentation de l'administration, une large majorité de l'Assemblée des Résidents soutient la croissance et le développement accélérés d'Auroville, y compris le développement du 'Plan directeur : Perspective 2025'. Il est incorrect de présenter la question comme un choix binaire entre développement et développement durable. La question comporte plusieurs dimensions : le résultat envisagé, la manière dont la croissance doit être réalisée, et comment surmonter les positions rigides.

La communauté dans son ensemble affirme la nécessité de respecter les principes de planification et de développement qu'elle a suivis au cours des dernières décennies, qui ont été soutenus par toutes les administrations précédentes nommées par le gouvernement et continuent d'être soutenus par une majorité des partisans d'Auroville et des experts en développement urbain-rural en Inde et

dans le monde. Ces principes, reflétés dans le ‘Plan directeur : Perspective 2025’, incluent :

- » une approche de développement intégrale, équilibrée et participative menée par la communauté, axée sur la croissance durable, le bien-être humain au sein de la biorégion élargie, et l'évolutivité pour assurer un avenir résilient et harmonieux ;
- » le respect des objectifs de développement et la préservation de l'environnement naturel, développant des pratiques durables pour guider la planification urbaine dans la prévention de toute nouvelle dégradation et l'établissement d'une base sur laquelle une croissance sûre peut se produire ;
- » le respect des réglementations environnementales de l'Inde ;
- » le respect du développement mené par la communauté ;
- » la gestion responsable et éthique des actifs d'Auroville ;
- » la transparence et la probité dans les transactions foncières ;
- » la non-commercialisation de la mission et du but d'Auroville.

En outrepassant la responsabilité statutaire de planification de la communauté, l'administration a choisi d'imposer un modèle de planification centralisée démodé et vertical caractérisé par un développement à tout prix qui est incompatible avec les normes nationales et internationales contemporaines. Cela a conduit à la destruction généralisée des actifs d'Auroville et à des dommages aux intérêts à long terme de ses résidents et de sa biorégion, et a miné la réputation d'Auroville en tant qu'expérience de développement urbain-rural inspirante pour l'Inde et le monde.

## Approches de la Planification et du Développement

*« Il ne peut y avoir une liberté totale pour les individus, les groupes d'individus ou les institutions de mener des développements sans considération pour l'environnement... Les propositions de développement ne seront considérées que si elles sont effectivement écologiques et environnementalement appropriées... Les modèles innovants dans les domaines du reboisement, de l'aménagement du territoire, de la conservation de l'eau, de la récupération des eaux de pluie, des technologies de construction, de la participation communautaire, des économies d'énergie, etc. intégrés dans le Plan Directeur feront partie intégrante du développement et de la gestion de la ville. »*

### **Plan Directeur d'Auroville : Perspective 2025**

L'Assemblée des Résidents a approuvé un Plan Directeur en 1999. Ce document a ensuite été entièrement réajusté et réécrit pour produire le Plan Directeur conceptuel d'Auroville « Perspective 2025 », élaboré par le Bureau de Planification d'Auroville et approuvé en 2001 par le Ministère indien du Développement Urbain et de la Réduction de la Pauvreté.

Ceci était conforme au Chapitre 3(19) et (19)(2)(c) de la loi de la Fondation d'Auroville, qui stipule que l'Assemblée des Résidents doit « formuler le plan directeur d'Auroville » et établir des comités tels que le Conseil d'Urbanisation « qui la représenteront dans l'exercice des fonctions à accomplir par le Conseil d'Administration ». (Annexe A) En d'autres termes, la loi prévoit que les résidents dirigent le processus de planification et de développement et participent à chaque étape avec l'approbation du Conseil d'Administration. Le plan est destiné aux résidents et doit être formulé par eux.

Bien qu'intitulé « Plan Directeur », le « Plan Directeur d'Auroville : Perspective 2025 » n'est en réalité qu'un cadre général pour le développement de la ville. Il prévoit que des mises à jour et

des révisions soient effectuées à intervalles réguliers, y compris la création et l'exécution de Plans de Développement Détaillés (PDD). Il propose une large démarche de planification municipale mettant l'accent sur la flexibilité : « il ne sera ni traditionnel ni rigide ». La formulation du Plan Directeur est le devoir des résidents d'Auroville selon les termes de la section 3(19)(c) de la loi de la Fondation d'Auroville. Auroville a pris de nombreuses mesures pour construire l'infrastructure nécessaire à la future ville en accord avec le cadre directeur de « Perspective 2025 » (voir pages 36-39).

Cela a cependant changé avec la prise de contrôle administrative en 2021. Tout en professant son adhésion au « Plan Directeur : Perspective 2025 », la nouvelle administration a écarté les réalisations saluées d'Auroville en matière de reboisement, de gestion de l'eau et de programmes de développement rural, au profit de projets de croissance et de développement à grande échelle sans restriction, menés sans consultation, sans planification appropriée, sans études d'impact environnemental, ni plan de circulation des transports régional, entre autres considérations importantes.

### **Construction de Routes Irrresponsable et Abattage d'Arbres**

Peu après avoir pris le contrôle de la fonction de planification et de développement, l'administration s'est chargée d'un projet de construction routière appelé la Crown Road, une importante voie circulaire majeure située à mi-chemin entre le centre-ville et la limite de la ceinture verte. Ce projet était en cours de développement grâce aux fonds du Gouvernement de l'Inde, réalisé avec de beaux pavés, solides et durables, fabriqués dans une usine d'Auroville par des ouvriers liés à Auroville, sous la direction d'un ingénieur d'Auroville qui avait reçu plusieurs prix en Inde.

Sans raison compréhensible, après que l'administration en ait pris la charge, elle a détruit une grande partie de la route déjà achevée à 60%, qui supportait la majorité du trafic routier d'Auroville, et a retiré les pavés de la route pour en faire des allées menant à leurs domiciles.

La Secrétaire a signé un contrat avec un entrepreneur extérieur, beaucoup plus coûteux que tout ce que les Auroviliens avaient jamais réalisé, mais qui a abouti à une route d'une qualité médiocre et inférieure aux normes, entreprise sans responsabilité locale, sans implication de la communauté, sans justification claire, et sans obtention des autorisations et procédures appropriées pour démolir des biens et disposer des matériaux générés par les subventions gouvernementales.

De plus, l'administration a ignoré les demandes de pause jusqu'à la mise en place de Plans de Développement Détaillés (PDD) appropriés. Aucune considération n'a été accordée à l'impact de la route sur les habitations existantes, les vies, la couverture végétale et les autres biens communautaires. Une partie des terrains nécessaires à l'achèvement n'appartient pas à Auroville, mais à des parties privées, ce qui a entraîné une énorme augmentation des prix des terrains.

Contrairement à ce qui a été affirmé, la communauté d'Auroville n'est pas opposée aux routes. Les routes et leur entretien sont essentiels. Auroville n'est pas « anti-développement ». De nombreux projets de développement réussis avant 2021 ont été entrepris par des planificateurs et architectes d'Auroville en partenariat avec le gouvernement. Le problème concerne la prise de décision sans consultation, des approches inutiles qui endommagent les communautés humaines et les systèmes naturels, ainsi que l'utilisation de méthodes et de matériaux inappropriés.

Les actions préjudiciables de l'administration actuelle incluent :

- » l'utilisation de bulldozers dans une démonstration délibérée de force pour démolir des bâtiments et détruire des zones boisées ;

- » le remblaiement et le pavage négligents de voies d'eau vitales, endommageant le système de drainage des eaux à travers le plateau d'Auroville, impactant négativement la recharge des aquifères et compromettant le besoin de plus en plus urgent de renforcer la sécurité hydrique pour l'avenir de la biorégion ;
- » l'ignorance des exigences de planification concernant l'étude de l'impact du trafic motorisé au sein d'Auroville et les préoccupations plus larges de mobilité et d'impact environnemental pour l'ensemble de la biorégion ;
- » l'utilisation d'entrepreneurs commerciaux privés sans transparence financière ni responsabilité, aboutissant à des travaux de qualité inférieure, plutôt que d'employer la main-d'œuvre qualifiée du service routier d'Auroville et la main-d'œuvre locale ;
- » le défrichage de terrains et l'abattage de centaines d'arbres pour faire place à une route VIP menant à Auroville, rasant une zone de la taille d'environ deux terrains de football, prétendument pour un grand parking visiteurs, alors qu'aucun de ces éléments ne figure dans le « Plan Directeur d'Auroville : Perspective 2025 », et mettant en danger deux fermes ainsi que plusieurs familles à qui l'on a ordonné de déménager sans leur proposer d'alternatives viables ni de financement pour rendre ce déménagement possible ;
- » l'insistance irrationnelle sur des cercles parfaits pour les routes Crown et Ring extérieure d'Auroville, et sur 12 routes radiales, ce qui a inutilement détruit des milliers d'arbres et dégradé l'environnement même que le Plan Directeur plaçait au centre du développement d'Auroville ;
- » l'imposition de larges routes en béton et la planification de bâtiments en béton à haute densité, ignorant l'engagement d'Auroville envers une architecture et un habitat durables et innovants, ainsi que des solutions à échelle humaine ;
- » la destruction de grandes sections de la zone sensible du Parc Forestier de Darkali en pavant une route principale à travers ce parc de 50 acres, entraînant la dévastation d'espèces d'arbres rares et du système sophistiqué de conservation des eaux de pluie du parc, qui contribue de manière vitale à la recharge des aquifères du bassin versant de Kaliveli et à la durabilité écologique future d'Auroville et de ses villages voisins ;
- » la destruction de grandes sections du Sanctuaire de la Forêt Revelation, qui abrite des espèces rares et protégées endémiques de la Forêt Sèche Tropicale Sempervirente.

L'administration s'est engagée dans ou a soutenu d'autres actions contraires aux valeurs de développement intégral d'Auroville et aux principes du « Plan Directeur : Perspective 2025 ». Elle a compromis l'avenir de la réserve du Pebble Garden en négociant secrètement un échange de terres qui détruirait la viabilité de ce modèle primé de restauration environnementale en Inde, qui comprend une forêt de plus de deux cents espèces indigènes, des bosquets d'arbres en voie de disparition, un jardin de conservation de la diversité des semences de légumes, et des sources d'eau et des bassins de collecte vitaux.

Elle a également autorisé l'excavation d'un énorme lac entourant le Matrimandir au centre d'Auroville, ignorant les préoccupations et les appels répétés de l'ensemble de la communauté concernant

l'impact environnemental sur les villages environnants, et rejetant la proposition de la communauté pour un plan de développement intégral du lac adapté à une gestion durable à long terme des ressources en eau pour Auroville et la biorégion, incluant des moyens de respecter les directives de la Mère d'une manière écologiquement sensible, humainement inclusive, belle et opportune.

Les demandes spécifiques qui ont été largement ignorées ou carrément rejetées incluent :

- » l'obtention d'une autorisation de construction appropriée auprès de la communauté ;
- » la réalisation et le partage d'études d'impact environnemental pour l'excavation du lac et l'aménagement paysager ;
- » la suspension de l'abattage d'arbres et de l'excavation ;
- » la prise en compte de l'intégration de la proposition alternative du lac qui prend en compte les valeurs écologiques et esthétiques ;
- » l'intégration des retours de la communauté et l'engagement dans un dialogue constructif avec les volontaires de la communauté.

Ne tenant pas compte des processus participatifs et collaboratifs, l'administration a autorisé la poursuite des travaux de manière précipitée, utilisant un calendrier d'achèvement irréaliste et des garanties insuffisantes, conduisant à une rupture de la paroi du lac, ce qui a soulevé de sérieuses questions sur la responsabilité en matière d'ingénierie et l'utilisation des contributions des donateurs.

Le résultat de toutes ces actions a été une destruction injustifiée qui aurait pu être évitée par une planification plus réfléchie pour préserver les biens d'Auroville, notamment les bâtiments et structures construits avec l'autorisation donnée par les groupes de planification précédents, les ressources naturelles et les espaces verts qui devraient être intégrés dans tout tissu urbain.

De plus, l'administration met en œuvre une approche monétisée des fermes biologiques et des terres forestières d'Auroville en utilisant des méthodes agricoles et agroforestières de type industriel qui dégraderont les terres, ne tenant aucun compte du vaste pool d'expertise accumulé par les gestionnaires de ces terres, de leur dur labeur pendant des décennies, et de la manière dont ils ont transformé l'environnement de la biorégion d'Auroville face à d'énormes défis, suscitant les éloges des gouvernements des États et du gouvernement central et au-delà.

Les experts d'Auroville ont proposé des alternatives réalisables à ces approches inutiles, notamment une proposition de construction routière qui permettrait de construire des routes avec un impact minimal sur les biens communautaires et d'empêcher davantage de dommages aux biens et résidents d'Auroville ainsi qu'une dégradation supplémentaire de son environnement et de son esprit.

Enfin, le principe de développement communautaire d'Auroville inclut la considération et le partenariat avec les communautés locales et les organisations biorégionales, que l'administration actuelle a largement ignorés. (Voir « Un Modèle Coopératif de Développement », p. 37-38 ; « Villages et Développement Biorégional », p. 39)

Le Working Committee de l'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International ont demandé à plusieurs reprises un équilibre qui respecte à la fois les objectifs de développement de la ville et la préservation de l'environnement naturel, ainsi qu'un véritable partenariat à travers une approche biorégionale. L'administration a ignoré ces demandes.

## **Répudiation de l'Approche de Planification et Développement Intégral d'Auroville**

L'administration a répudié l'éthos et la méthodologie de planification et de développement intégral d'Auroville qui adopte une approche inclusive et à long terme du développement de la ville dans le contexte des besoins humains et des conditions environnementales en évolution. Cet éthos comprend :

- » le développement de solutions durables pour les ressources naturelles et humaines de la biorégion à travers la gestion de l'eau, du sol, de la flore et du patrimoine archéologique, conformément aux principes de la Charte d'Auroville, du « Plan Directeur d'Auroville : Perspective 2025 » et des lois et réglementations environnementales de l'État du Tamil Nadu et du Gouvernement de l'Inde ;
- » l'intégration du développement biorégional, de l'économie, de la culture et d'autres facteurs comme partie essentielle du processus de planification et de développement, nécessitant des relations solides, de la confiance et une collaboration entre les diverses parties prenantes ;
- » la vision du travail d'Auroville en tant que gardien, administrateur et intendant plutôt que propriétaire ou bailleur ;
- » la valorisation de l'accent mis par la Mère sur le fait que construire une ville implique plus que de simples infrastructures physiques.

L'administration a rejeté les stratégies de planification participative de la communauté comme la méthodologie innovante de Dreamweaving dans la création de feuilles de route de développement (voir p. 24, 39). Elle a également ignoré l'important travail de planification et les décisions prises par la communauté au cours de la dernière décennie, notamment :

- » les propositions de la **Vision Task Force** (2015), qui impliquait des participants du Conseil d'Administration, du Conseil Consultatif International et de l'Assemblée des Résidents, incluant près de 165 experts de multiples disciplines ;
- » le **Plan de Développement de la Ceinture Verte** (2014-2016), facilité par un architecte paysagiste de renom, M. David Stein, en collaboration avec les experts d'Auroville ;
- » le **Plan de Développement Détaillé pour les Zones Résidentielles 1 & 2** (2020) pour accueillir une densité de 5 000 nouveaux habitants, incluant les infrastructures pour les routes, le traitement des eaux usées, l'eau potable, l'énergie et la communication
- » l'**Exercice Participatif de Développement de l'Eau** (2021) pour aborder les problèmes sérieux de stress hydrique dans la zone de la ville et la région, qui impliquait plusieurs experts en eau d'Auroville et membres de la communauté élargie et intégrait les directives fournies par le Ministère du Développement Urbain ;
- » l'**Exercice des Priorités de Développement** (2021) avec des résidents et des experts de multiples secteurs incluant l'éducation, l'eau, l'économie, la culture, la santé et le bien-être, et le développement biorégional, conduisant à la création d'un rapport détaillé, axé sur l'action avec des priorités pour chaque secteur ;
- » l'**Exercice Dreamweaving the Crown** (2022), qui visait à visualiser et harmoniser les nombreuses vues des experts et résidents d'Auroville autour du concept de la Crown Road comme une bande de 75 mètres de large reliant toutes les zones d'Auroville et les domaines sectoriels de la vie communautaire ;
- » les composantes essentielles du « **Plan Directeur : Perspective 2025** », qui inclut une approche globale et intégrée de la croissance et du développement d'Auroville dans le contexte de la biorégion, y compris l'incorporation de modèles et techniques innovants dans les domaines de la foresterie, du développement des terres,

de la conservation de l'eau, de la récupération des eaux de pluie, de la technologie de construction et des économies d'énergie.

## Rejet des Réglementations Environnementales

L'administration a fait appel du jugement du National Green Tribunal (NGT), un organe judiciaire spécialisé établi par le Gouvernement de l'Inde en 2010 pour traiter les cas liés à la protection environnementale et à la conservation des forêts et autres ressources naturelles de la nation. Ceci s'inscrivait dans la continuité d'autres actions contraires au développement responsable détaillées dans cette section :

- » le refus de se conformer au jugement du NGT d'avril 2022 d'arrêter la construction de routes dans les zones d'Auroville contenant des arbres et de remplacer les arbres déjà abattus ;
- » le non-respect de la directive du NGT stipulant que tout développement à Auroville ne peut procéder que sur la base de plans d'urbanisme appropriés et doit inclure une Autorisation Environnementale avant le début de la mise en œuvre ;
- » l'abattage d'arbres secret effectué de nuit au mépris de l'injonction du NGT ;
- » le rejet du rapport initial et des recommandations du Comité Conjoint nommé par le NGT, qui ordonnait de limiter la largeur de la Crown Road à travers la zone du Parc Forestier de Darkali (l'étude complète et le rapport du Comité Conjoint n'ont jamais été achevés) ;
- » l'ignorance des exigences légales en matière d'autorisation environnementale pour l'abattage d'arbres et le défrichage.

## Commercialisation & Privatisation

L'administration a agi unilatéralement pour monétiser Auroville à grande échelle, violant les principes non commerciaux de la Charte d'Auroville, l'intention de la Mère et le Plan Directeur d'Auroville. Ces actions comprennent :

- » le lancement d'un vaste programme de privatisation pour transformer Auroville en un grand projet générateur de revenus en externalisant les services et les actifs communautaires à des entités externes, en commençant par la privatisation du secteur de la santé d'Auroville ;
- » l'invitation faite aux hôpitaux privés de la région en janvier 2024 à soumettre des manifestations d'intérêt pour acquérir et gérer un nouvel hôpital au sein d'Auroville sans avoir besoin de construire de nouveaux bâtiments – une proposition impliquant la réquisition et la privatisation des terres et installations de santé existantes d'Auroville ;
- » l'initiation du développement d'une grande infrastructure touristique et la promotion d'Auroville comme destination touristique nationale et internationale ;
- » la prise de contrôle du Centre des Visiteurs d'Auroville, la réécriture des documents imprimés donnés aux visiteurs avec des distorsions et des inexactitudes ;
- » l'utilisation de Bharat Nivas et Savitri Bhavan comme centres de conférence pour accueillir des groupes extérieurs, des présentations, des expositions, des événements à orientation politique, des personnalités et des groupes de jeunes qui n'ont aucun lien avec Auroville ;

- » la mise en place de droits d'entrée payants dans certains espaces publics, renversant le principe d'accès gratuit aux programmes artistiques et culturels, qui ont été des atouts distinctifs d'Auroville ;
- » la création d'un parc à thème "vie sauvage" payant avec des animaux en ciment et en résine alors que la faune réelle d'Auroville est mise en danger par le bulldozing et le pavage indiscriminés des habitats (voir 'Impact sur les Communautés Locales', p. 43-44) ;
- » l'arrêt du soutien financier aux lieux qui accueillent des événements culturels, les forçant à adopter une stratégie génératrice de revenus au détriment de la pratique d'Auroville de soutenir et d'encourager l'accès gratuit à l'art et à la culture.

La tentative de l'administration de convertir les services municipaux d'Auroville pour les routes, les soins de santé, les technologies de l'information et autres services similaires en nouvelles unités génératrices de revenus enregistrées comme entités commerciales est un élément important de ce schéma de commercialisation. Non seulement cela témoigne d'une incompréhension fondamentale de la nature non commerciale des services municipaux nécessaires au fonctionnement de toute ville, mais cela viole également le droit statutaire de la communauté en vertu de la loi de la Fondation d'Auroville (Section 20(4)) d'organiser ces départements pour gérer ses activités quotidiennes sans contraintes ni interférences externes.

### **Une Approche Intégrée de la Croissance**

Les nombreuses réalisations d'Auroville sont reconnues aux niveaux national et international dans de multiples domaines, de la restauration écologique, l'énergie renouvelable et l'architecture à l'éducation, la recherche et la culture. Ce qui est moins apprécié, c'est l'approche systématique de la communauté dans la préparation des bases matérielles nécessaires à la manifestation d'une grande municipalité.

Il est faux d'affirmer que les résidents d'Auroville n'ont pas progressé dans la « construction de la ville », tout comme il est erroné d'affirmer que la plupart des résidents ne souhaitent pas accélérer les progrès vers l'établissement d'une ville plus grande.

Ces allégations sont basées sur une compréhension insuffisante ou délibérément falsifiée de l'histoire d'Auroville, de ses réalisations et de son approche intégrée de la croissance. Les résidents d'Auroville ont travaillé systématiquement à l'établissement des infrastructures nécessaires au développement de la ville pendant de nombreuses décennies.

### **Réaliser une Croissance Durable à Grande Échelle**

L'idée de construire rapidement un développement urbain conventionnel pour héberger une population hypothétique de 50 000 habitants sur le plateau d'Auroville ne peut ignorer la nécessité d'une infrastructure physique et socio-économique capable de soutenir une croissance à une telle échelle.

C'est l'une des raisons pour lesquelles Auroville a insisté sur le fait que l'utilisation durable et la préservation des ressources naturelles doivent continuer à faire partie intégrante de la planification et du développement de la ville. Malgré les énormes réalisations d'Auroville en matière de récupération des terres et de restauration écologique, l'utilisation de l'eau – pour ne citer qu'un exemple – reste un enjeu crucial non seulement pour Auroville mais pour toute la biorégion.

- » Le bassin de Kaliveli, qui inclut le plateau d'Auroville, est le foyer et la base de subsistance de plus d'un million de personnes. La seule source d'eau potable dans cette zone est l'eau souterraine, qui est menacée par la surexploitation, la croissance démographique et l'intrusion saline dans l'aquifère de Kaliveli, qui est drainé pour répondre aux besoins agricoles, industriels et domestiques croissants.
- » La préservation de la couverture arborée et le développement des bassins versants doivent être réalisés pour préserver l'eau et les sols arables nécessaires à une vie collective florissante pour tous, non seulement pour aujourd'hui mais aussi pour les générations à venir. Ils sont une partie essentielle de tout plan urbain responsable.

### **Un Modèle Coopératif de Développement**

Auroville cherche à répondre aux besoins de développement à travers une approche biorégionale. Sa stratégie multi-parties prenantes pour une urbanisation réussie a le potentiel de mettre en valeur le leadership de l'Inde dans le développement de partenariats ruraux-urbains innovants sur la scène mondiale.

L'expérience mondiale montre que le développement durable repose sur des approches participatives qui donnent la priorité aux personnes, à la terre, à la culture et à l'environnement. Le fait de ne pas inclure les parties prenantes dans la planification du développement peut mener à des conflits et compromettre la durabilité à long terme.

Le passage par l'administration d'une tentative de faire évoluer un modèle de développement coopératif vers une approche rigide et descendante menace de défaire 56 ans de travail pour construire un tel modèle et met en péril l'avenir à la fois d'Auroville et de la biorégion. Sans aucun doute, la collaboration entre Auroville et son voisinage n'a pas toujours été facile et aurait pu être meilleure à bien des égards. Mais beaucoup d'efforts ont été investis dans cette approche partagée du développement et devraient être encouragés à continuer.

### **Construction de l'Infrastructure Civile et Civique d'Auroville**

La planification à long terme de tout effort de développement urbain réussi repose sur l'établissement d'une infrastructure civile et civique. L'infrastructure civile comprend les structures physiques, les installations et les services nécessaires au fonctionnement d'une société ou d'une entreprise, tels que les routes, les systèmes d'approvisionnement en eau et les réseaux électriques. L'infrastructure civique englobe les installations, systèmes et services qui soutiennent la vie communautaire, l'engagement personnel dans la communauté et une existence collective florissante, comme les centres communautaires, les parcs publics, les bibliothèques et autres espaces et activités culturels et récréatifs.

Au cours des cinquante-cinq dernières années, Auroville a travaillé dans des circonstances particulièrement difficiles pour développer l'infrastructure civile et civique de la communauté comme fondement sur lequel une croissance urbaine durable peut s'appuyer. Deux rapports fournissent une documentation détaillée des réalisations d'Auroville dans ces domaines : « Le Développement des Actifs d'Auroville » et « Auroville, la Cité de l'Aurore » (Annexe D).

L'impressionnant travail de planification et de développement civil et civique d'Auroville s'est déroulé dans huit secteurs clés :

**Infrastructure Matérielle & Services Municipaux** : Développement d'une infrastructure municipale étendue, comprenant : systèmes et services d'énergie renouvelable et d'électricité ; services de

construction de routes et de transport ; services de gestion et d'approvisionnement en eau ; installations de santé et services de bien-être ; systèmes et services de gestion des déchets, y compris le surcyclage, le recyclage et le traitement des eaux usées ; cuisines et services alimentaires ; et services municipaux pour le logement, les terrains, et plus encore.

**Bâtiments, Publics & Résidentiels** : Développement d'une architecture durable adaptée au climat et de technologies de construction, incluant des centres de recherche appliquée de classe mondiale pour le logement et le développement durables.

**Développement Économique** : : Création de plus de 170 entreprises sociales diverses qui contribuent à soutenir Auroville financièrement tout en fournissant emploi, formation et éducation à plus de 5 000 personnes des environs.

**Ressources Naturelles** : Multiples initiatives dans la conservation durable et le développement des terres, de l'eau, la protection des habitats, la régénération environnementale, la planification des bassins versants et la sécurité hydrique, et le reboisement incluant 47 services forestiers.

**Agriculture** : Plus de 20 fermes ne cultivant que des aliments biologiques, ainsi que le développement d'industries alimentaires et 22 services agricoles.

**Éducation** : Un système éducatif étendu soutenant les jeunes au sein de la communauté et des villages environnants, ainsi que l'éducation continue et informelle pour les adultes. De la pré-crèche jusqu'au niveau lycée, les 22 écoles et centres éducatifs d'Auroville servent plus de 2 300 enfants de la communauté et de la biorégion.

**Art et Culture** : Les activités artistiques et culturelles sont une partie essentielle de la vie civique et de l'infrastructure municipale. Elles sont une nécessité pour l'épanouissement humain, particulièrement à Auroville, qui est dédiée au développement intégral de la conscience, à la manifestation de la beauté dans toute la vie, et à la poursuite de l'apprentissage tout au long de la vie. Les installations et services publics construits par Auroville comprennent :

- » des bibliothèques communautaires et centres de recherche, tels que Savitri Bhavan et le Laboratoire de Langues d'Auroville ;
- » des installations pour le fitness, les sports et l'éducation physique ;
- » des installations pour les arts corporels et du spectacle comme le Centre Culturel Pitanga et le Centre CRIPA pour la Recherche dans les Arts du Spectacle, et le campus Kalabhumi pour les activités artistiques ;
- » des centres pour la Culture Indienne et le Patrimoine et la Culture Tamouls, ainsi que d'autres centres culturels comme le Centre du Patrimoine Villageois Mohanam.

**Villages & Développement Biorégional** : Auroville soutient de nombreux centres culturels communautaires, de formation et d'éducation et services dédiés au soutien de la population de la biorégion, notamment :

- » six écoles de proximité servant près de 2 000 jeunes villageois, un centre de formation professionnelle et un collège (l'Institut de Technologie Appliquée d'Auroville), et un centre pour les enfants et les jeunes ayant des besoins spéciaux (Deepam) ;
- » trois centres majeurs de formation professionnelle : le 'Life Education Centre' pour les filles ; 'Illaignarkal', un centre éducatif et de formation pour les employés d'Auroville des villages environnants ; et 'Reach for the Stars', une organisation qui finance l'enseignement supérieur pour les jeunes des villages ;
- » sept cliniques de santé, un centre dentaire et de multiples programmes de proximité

villageoise tels que l'Auroville Village Action Group, une ONG fondée en 1983 qui met en œuvre des programmes dans les quatre domaines critiques du développement communautaire, du développement économique, du renforcement des capacités et des services psychosociaux servant environ 4 000 villageois.

- » l'Institut des Moyens de Subsistance Durables (SLI), une joint-venture avec le Département du Développement Rural & Panchayati Raj du Tamil Nadu entre 2015-2020, qui a formé plus de 8 000 femmes villageoises et fonctionnaires gouvernementaux de tout le Tamil Nadu, créant de nouveaux emplois et générant plus de 3 crores de roupies indiennes grâce à plusieurs entreprises vertes et projets d'agriculture durable.

Tout cela a été accompli avec moins de 2 500 résidents adultes permanents qui n'ont pas eu accès à un financement proche de celui requis pour construire un centre urbain dans l'Inde rurale. Que la communauté ait réalisé ce qu'elle a accompli à travers ses propres efforts, expérimentations et innovations est une réussite qui devrait être célébrée, et non dénigrée.

## Conclusion

Une approche intégrale et tournée vers l'avenir de la planification et du développement est nécessaire pour Auroville dans le contexte de la biorégion dont elle fait partie. Poser un choix exclusif entre un "éco-village" purement rural ou une "ville" purement urbaine, selon la compréhension générale du terme "ville", revient à créer une fausse dichotomie. Attiser délibérément les différences pour favoriser les divisions, les conflits et l'hostilité sur cette question est contraire à l'éthos et aux idéaux d'Auroville.

Le travail d'Auroville ne consiste pas simplement à construire une infrastructure ou une municipalité pour elles-mêmes. Il s'agit, entre autres, de rassembler les meilleures pratiques et innovations de divers domaines pour servir, comme le suggère sa Charte, de centre « d'éducation perpétuelle, de progrès constant... [et] de recherches matérielles et spirituelles pour une incarnation vivante d'une réelle Unité Humaine ».

Une position plus élevée, au-delà des extrêmes polarisés, est nécessaire pour la planification et le développement en accord avec la vocation d'Auroville. C'est précisément une telle synthèse que la communauté poursuivait avant la prise de contrôle administrative en 2021. Une méthodologie collaborative prometteuse comme le Dreamweaving représente une façon pour la planification urbaine et le développement rural d'avancer ensemble dans la réalisation d'un nouveau modèle intégré pour l'Inde et le monde, en accord avec la mission d'Auroville.

La seule façon d'y parvenir est de restaurer le rôle approprié du Conseil d'Administration dans le soutien au développement d'Auroville, dans un véritable partenariat avec la communauté d'Auroville à travers son Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International.

## COMMUNICATIONS

Pendant plus de cinq décennies, Auroville a développé des systèmes de communication internes et externes robustes pour répondre aux besoins essentiels de son fonctionnement en tant que communauté internationale dédiée à l'unité humaine. Ces systèmes ont évolué pour inclure :

- » des plateformes numériques facilitant la gouvernance interne et la collaboration ;

- » des canaux d'interaction avec les médias et le public ;
- » des archives préservant l'histoire et le développement de la communauté ;
- » des mécanismes permettant un partage transparent de l'information entre résidents.

Ces structures de communication et ces canaux d'information ont soutenu l'obligation statutaire d'Auroville de prise de décision collective à travers son Assemblée des Résidents (RA), tout en permettant à la communauté de documenter son expérience unique dans le développement de nouvelles formes pour manifester une nouvelle conscience d'unité humaine.

Ces systèmes étaient fondés sur des principes alignés avec la philosophie et le yoga de Sri Aurobindo : engagement envers un partage d'informations véridique et précis ; transparence et responsabilité dans la gouvernance ; accès universel à l'information ; protection de l'expression individuelle ; inclusion, tolérance et respect des points de vue divers tout en maintenant des garde-fous contre la diffamation, les discours haineux et l'incitation à la violence.

## Démantèlement de l'Infrastructure de Communication d'Auroville

À partir de décembre 2021, l'administration a initié une série de mesures coordonnées pour prendre le contrôle des canaux et plateformes d'information d'Auroville et modifier les principes fondamentaux de ses communications.

Elle a systématiquement utilisé des contre-vérités, des faussetés et de la désinformation pour créer une version fabriquée de la réalité afin de justifier des actions qui contreviennent à la fois à la loi de la Fondation d'Auroville et aux procédures établies par la communauté pour un développement participatif. Son faux narratif ignore particulièrement l'accent mis par la Mère sur Auroville en tant que lieu d'expérimentation consciente pour créer de nouvelles formes de vie collective, promouvant ainsi une approche conventionnelle du développement qui contredit les principes fondateurs d'Auroville.

Les actions de l'administration incluent :

### Communications Internes

- » prise de contrôle du nom de domaine email de la communauté (@auroville.org.in), restriction de l'accès aux comptes personnels et organisationnels sans procédure régulière ;
- » blocage de l'accès des représentants élus de l'Assemblée des Résidents (RA) à leurs comptes email officiels de groupes de travail et aux ressources numériques partagées ;
- » nomination de nouveaux administrateurs pour les forums internes sans justification, transparence ni responsabilité ; » surveillance et censure des contenus qui diffèrent des positions officielles de l'administration ;
- » surveillance des communications privées en violation des droits fondamentaux à la vie privée ;
- » utilisation de mesures coercitives, incluant des menaces concernant les visas, pour faire taire les voix dissidentes..

### Médias et Communications Externes

- » prise de contrôle par la force d'OutreachMedia, l'interface historique d'Auroville

- avec la presse et les médias ;
- » nomination de porte-paroles choisis pour contrôler le narratif public de la communauté ;
- » restriction imposée aux résidents de parler aux journalistes ou de partager des informations sur les préoccupations de la communauté ;
- » utilisation des ressources médiatiques saisies pour promouvoir des narratifs qui dénaturent les réalisations d'Auroville et les opinions et croyances des résidents ;
- » diffusion de désinformation sur les membres de la communauté et les processus.

### **Archives Historiques**

- » prise de contrôle par la force des Archives d'Auroville, établies par le Général de Division retraité Krishna Tewari et constituées au fil des années grâce aux contributions volontaires de documents historiques de nombreux résidents et amis d'Auroville, et renvoi sans motif d'archivistes expérimentés de longue date ;
- » restriction de l'accès aux documents et archives historiques ;
- » appropriation des documents d'archives pour promouvoir des narratifs préférentiels sur le développement d'Auroville ;
- » contrôle de l'accès à l'information publique et à la documentation historique.

Toutes ces actions ont gravement affecté la capacité de l'Assemblée des Résidents à fonctionner comme le prescrit la loi de la Fondation d'Auroville, qui exige une communication ouverte pour la prise de décision collective. Elles sapent également la confiance entre l'administration et les membres de la communauté, une composante essentielle pour que la Fondation d'Auroville puisse fonctionner dans la réciprocité.

### **Propagation de Faux Narratifs**

L'administration a lancé un effort systématique pour remodeler la perception publique d'Auroville et de ses résidents, utilisant les canaux médiatiques sous son contrôle pour créer une réalité fabriquée à partir de contre-vérités, de déformations et de faussetés. Son narratif déformé inclut :

- » la caractérisation erronée des résidents qui soulèvent des préoccupations comme étant "anti-ville", "anti-développement", "anti-Indiens", "anti-gouvernement", et de nombreuses autres épithètes malgré leur engagement démontré envers le développement d'Auroville et leur respect de longue date pour Mère India ;
- » l'accusation mensongère d'Auroviliens de délits criminels ;
- » l'affirmation mensongère que seul un petit nombre de "radicaux" mécontents s'oppose aux actions de l'administration, alors qu'en réalité une large majorité des résidents et des sympathisants réfutent ses allégations et s'opposent à ses actions coercitives ;
- » la déformation de la position de la communauté sur le développement, prétendant une résistance à la croissance et une intention de préserver le statu quo, alors qu'en réalité elle soutient la croissance dans un cadre de planification équilibrée et durable alignée sur les meilleures pratiques contemporaines ;

- » le rejet de cinq décennies de réalisations documentées dans l'éducation, le développement durable et l'intégration culturelle, entre autres domaines, pour justifier le contournement des processus de planification établis et la prise de contrôle de la gestion ;
- » l'utilisation de termes désobligeants pour délégitimer les résidents qui plaident pour des processus de planification appropriés et la prise en compte des considérations environnementales.

## Réponse et Résilience de la Communauté

Malgré ces restrictions et l'effort pour faire taire et délégitimer l'Assemblée des Résidents et ceux qui soulèvent des objections aux actions de l'administration, la communauté d'Auroville a démontré une remarquable capacité d'adaptation en développant des canaux de communication alternatifs :

- » création de nouveaux domaines (Auroville.services et Auroville.community) pour maintenir les services numériques essentiels ;
- » mise en place de plateformes sécurisées pour les discussions communautaires, le partage d'informations et la prise de décision ;
- » lancement de sources d'information factuelles incluant le bulletin bien documenté 'Evolving Galaxy Bulletin', le journal trimestriel 'Voice of Auroville', et les 'Dossiers' d'information ; » développement de nouveaux canaux pour les communications externes à travers l'Auroville Media Liaison Service.
- » développement de nouveaux canaux pour les communications externes à travers l'Auroville Media Liaison Service.

Ces initiatives démontrent la détermination de l'Assemblée des Résidents à préserver un dialogue ouvert et une gouvernance transparente conformément à la loi de la Fondation d'Auroville.

## SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

L'administration a créé un environnement de peur, d'insécurité et d'intimidation en persécutant des individus et des groupes sans cause juste ni procédure régulière. Elle a enfreint les politiques et pratiques préconisées par la loi de la Fondation d'Auroville, par l'Assemblée des Résidents et par le Conseil Consultatif International (IAC). Elle a utilisé des menaces, des mesures coercitives et de l'agression pour tenter de forcer les résidents à se conformer, notamment :

- » déposer des plaintes infondées et/ou abusives contre des individus considérés comme des menaces ou jugés "indésirables" ;
- » en provoquant l'expulsion d'Inde d'Auroviliens hautement compétents et engagés sans motif suffisant, procédure régulière ou justification adéquate, servant ainsi d'avertissement aux autres ;
- » en révoquant, retardant, raccourcissant ou retenant les lettres de recommandation pour les visas pour des raisons inconnues, utilisant les visas comme moyen d'intimidation et de coercition ;
- » en menaçant les résidents de la perte de leur logement et de leur emploi, et en expulsant des Auroviliens de leurs maisons et lieux de travail avec un préavis court et sans procédure régulière ;



- » en utilisant une démonstration de force pour détruire physiquement des ressources matérielles et naturelles ;
- » en interdisant l'accès aux bâtiments publics en mettant des cadenas et des chaînes autour des portes et en notifiant qu'il s'agit de la propriété du Bureau de la Secrétaire (AVFO) ;
- » en s'appropriant des bâtiments résidentiels et publics sans avertissement pour l'usage de la Secrétaire et de son personnel ;
- » en licenciant des cadres qualifiés et des travailleurs sans motif ni indemnisation requise par la loi ;
- » en supprimant les allocations mensuelles d'environ 200 résidents sans préavis ni justification ;
- » en forçant les résidents non-indiens à effectuer des paiements pour des "arriérés de contributions individuelles" avant de délivrer des lettres de recommandation pour les visas, sans aucun fondement dans les politiques, explications ou procédures antérieures ;
- » en licenciant sans motif l'équipe des Services de Sécurité et de Sûreté d'Auroville et en remplaçant ce groupe dont la compétence était prouvée par des individus alignés sur l'administration.

## IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les actions de l'administration s'étendent au-delà d'Auroville et impactent une vaste région et sa population. La zone de 20 km<sup>2</sup> du Master Plan d'Auroville se situe au sein d'une biorégion de 40 km<sup>2</sup> qui comprend 13 villages et environ 40 000 habitants. Plus de 20 pour cent des résidents enregistrés d'Auroville sont originaires des villages environnants.

Auroville emploie plus de 5 000 personnes de toute la biorégion dans de multiples secteurs, offrant des salaires équitables et l'accès à des opportunités financières et éducatives pour eux-mêmes et leurs enfants. Elle propose des formations sur site pour développer des compétences professionnelles et techniques dans diverses industries. Au cours des cinq dernières décennies, Auroville est devenue l'un des plus grands centres de perfectionnement professionnel en Inde.

De plus, Auroville pilote environ 50 initiatives spécifiques de développement biorégional dans divers domaines incluant l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat social, le renforcement des capacités, le leadership, et la conservation et préservation culturelle. Auroville a contribué à établir de nouvelles normes en matière de compréhension et de pratiques environnementales au bénéfice de toute la région, que ce soit par la restauration environnementale, la conservation de l'eau ou les pratiques agricoles alternatives.

Auroville soutient la culture tamoule à travers des centres et des 'melas' qui expriment l'identité locale et nourrissent le talent artistique. Le lien entre Auroville, sa biorégion et l'État à travers les arts traditionnels, l'artisanat, la musique, la danse, le sport, la cuisine, les remèdes naturels et plus encore offre des opportunités aux personnes de tous âges et nationalités de célébrer la culture locale.

Depuis plus de 50 ans, Auroville promeut le développement biorégional suivant son idéal fondateur d'unité humaine. Il y a eu des défis et beaucoup reste à faire. Néanmoins, grâce à cette approche collaborative, Auroville a pu :

- » rassembler diverses sections de la société, indépendamment des origines sociales ou culturelles, du genre et de la nationalité ;
- » aider à préserver et cultiver les systèmes de connaissance indigènes tout en encourageant l'échange interculturel et la co-création ;
- » promouvoir et s'engager dans des partenariats urbains-ruraux à travers des initiatives communautaires comme la Mela annuelle d'Auroville des Artisans en Danger et son Centre du Patrimoine Villageois Mohanam, qui mettent en lumière le riche patrimoine de vie naturelle, de créativité, de cuisine, de langue et d'art unique au Tamil Nadu ;
- » établir un large éventail de programmes sociaux axés sur l'amélioration du bien-être des femmes dans 40 villages de la région à travers l'Auroville Village Action Group (AVAG) ;
- » maintenir des services de santé et dentaires, des écoles, un soutien aux groupes d'entraide de femmes, le développement des moyens de subsistance, et plus encore ;
- » poursuivre un développement qui respecte les moyens de subsistance ruraux et les traditions comme voie vers une transition urbaine durable, en s'assurant que le développement urbain ne se fait pas au détriment des moyens de subsistance ruraux ou en effaçant les modes de vie locaux, démontrant ainsi un modèle où progrès et tradition coexistent harmonieusement, notamment à travers les programmes de l'Institut des Moyens de Subsistance Durables d'Auroville.

Auroville et les communautés environnantes forment un écosystème partagé de plus en plus tendu par l'urbanisation non planifiée, l'empiètement sur les terres, les problèmes de gestion des déchets et la surexploitation des ressources en eau. Face à ces défis, le besoin de planification et de développement collaboratifs est plus critique que jamais. C'est pourquoi Auroville privilégie les approches participatives de la planification urbaine.

### **Préoccupations Concernant les Actions de l'Administration**

Les autorités locales et l'Assemblée des Résidents d'Auroville ont exprimé leurs inquiétudes concernant les récentes actions de l'administration, perçues comme manquant de considération pour le bien-être de la communauté et l'écosystème partagé, qui impactent négativement la biorégion. Celles-ci incluent :

- » le remplacement de résidents tamouls (et autres) qualifiés de leurs positions dans les structures de gouvernance d'Auroville sans préavis ni justification adéquate, et la récompense de certains Auroviliens tamouls dociles avec des terres et des fonds de projets tout en écartant des leaders compétents ;
- » l'introduction de main-d'œuvre extérieure pour exécuter la construction de routes et d'autres projets, déplaçant des employés locaux formés, souvent de longue date et compétents ;
- » la réduction des budgets dans les domaines de l'éducation, de la foresterie et de l'agriculture, entraînant près d'une centaine de pertes d'emplois sans préavis ni compensation appropriée pour les travailleurs forestiers et agricoles tamouls, créant des difficultés extrêmes pour les familles dépendant de leurs salaires ;
- » le harcèlement et le retrait d'Auroviliens tamouls et autres de positions de responsabilité qui ont exprimé des préoccupations, entraînant la perte forcée d'emplois et de logements ;

- » la prise de contrôle du Centre du Patrimoine Tamoul d'Auroville pour y mener des programmes en dehors de l'objectif prévu du bâtiment, restreignant l'accès de la communauté et mettant en danger des artefacts archéologiques précieux ;
- » le non-respect des réglementations environnementales, impactant négativement la biorégion plus large avec des actions telles que :
  - » l'autorisation de destruction extensive de forêts, d'habitats et de bassins versants ;
  - » l'ignorance du jugement de 2022 du Tribunal National Vert statuant sur les protocoles environnementaux ;
  - » l'endommagement de sites archéologiques précieux sur le plateau d'Auroville par un développement coercitif, le bulldozer de zones au riche patrimoine culturel, et l'échec à assurer la préservation appropriée du matériel archéologique excavé ;
  - » la violation de la loi indienne sur la protection de la faune sauvage, mettant en danger des espèces protégées dans la biorégion.

L'utilisation par l'administration du Central Public Works Department (CPWD)(Travaux Publics) pour la construction de routes et d'autres projets à grande échelle a conduit au chômage local et à la perte d'opportunités de développement des compétences. Auroville a toujours essayé de croître en harmonie avec les villages environnants en fournissant de l'emploi, du partage de compétences et du développement partout où c'est possible dans la construction, la menuiserie, la maçonnerie, la gestion environnementale, l'agriculture et de nombreux autres domaines. La nouvelle politique - bien que l'externalisation de la main-d'œuvre maximise les profits pour les sous-traitants - diminue les capacités locales et conduit à des travaux de qualité inférieure à Auroville.

Plusieurs unités d'Auroville ont reçu des demandes répétées d'arrêter le travail de sensibilisation avec les villages pour se concentrer uniquement sur les projets dans les limites physiques du centre de la ville tel que délimité par le 'Master Plan : Perspective 2025'. Les procès-verbaux du Conseil d'Administration (GB) révèlent une proposition d'établir un mur physique autour d'Auroville - plus tard modifiée en clôture de fil barbelé - indiquant une évolution vers un modèle de communauté fermée, perturbant potentiellement les relations historiquement ouvertes et coopératives d'Auroville avec les villages environnants.

Le passage de l'administration du modèle de développement coopératif d'Auroville à une approche rigide et descendante pose un risque substantiel pour Auroville et la biorégion plus large. L'expérience mondiale montre que le développement durable repose sur des approches participatives qui privilégient les personnes, la terre, la culture et l'environnement. Ne pas impliquer les parties prenantes locales dans la planification du développement peut conduire à des conflits et compromettre la durabilité à long terme.

L'effort coopératif d'Auroville répond aux besoins de développement par une approche biorégionale. Sa stratégie multi-parties prenantes pour une urbanisation durable met en valeur le leadership de l'Inde dans les partenariats ruraux-urbains innovants sur la scène mondiale. Cette approche est mise en péril par les actions prises par l'administration actuelle qui sapent 56 ans d'expertise collaborative construite entre Auroville et les villages environnants.

### III VOIES DE RESOLUTION

*“Dans cette aspiration comme dans tous les grands efforts humains, une déclaration a priori d'impossibilité est un signe d'ignorance et de faiblesse. Car c'est en faisant que la difficulté sera résolue.”*

**Sri Aurobindo**

Le 19 octobre 2022, le Working Committee d'Auroville nommée par l'Assemblée des Résidents a rencontré pendant deux heures le Président du Conseil d'Administration (GB) pour présenter une feuille de route en cinq étapes visant à résoudre de manière collaborative la crise de gouvernance du projet dans une atmosphère propice à la croissance et au progrès. Le Comité a souligné les compétences et l'expertise disponibles au sein de la communauté et son souhait de travailler avec le Conseil comme le prévoit la loi de la Fondation d'Auroville.

Comme pour de nombreuses autres tentatives d'engagement avec le Conseil d'Administration au cours des trois dernières années et demie, le Conseil n'a donné aucune réponse significative et n'a pris aucune mesure.

Les membres du Conseil Consultatif International (IAC) ont également fait des demandes et recommandations similaires à plusieurs reprises au Conseil d'Administration, sans succès. Les ordonnances et jugements de la Haute Cour de Madras ont également appelé à la restauration de la réciprocité au cœur de la loi. Ces directives ont également été ignorées.

Une telle posture du Conseil d'Administration rend impossible toute résolution constructive de la prise de pouvoir autoritaire. Les efforts en voie d'une résolution nécessitent certaines conditions pour réussir, notamment la création d'une atmosphère de confiance, de sécurité et d'ouverture où la résolution collaborative des problèmes peut avoir lieu. Quatre étapes spécifiques doivent être entreprises pour créer ces conditions pour Auroville.

1. Il doit y avoir un accord entre toutes les parties pour restaurer, honorer et revitaliser les principes et les termes de la loi de la Fondation d'Auroville.
2. Toutes les mesures coercitives et conflictuelles dirigées contre les résidents d'Auroville et la communauté doivent cesser.
3. Les valeurs fondamentales d'Auroville doivent être sincèrement réaffirmées et revitalisées par toutes les parties, y compris les principes de gouvernance de fidélité, de respect et de réciprocité entre les trois organes statutaires comme soutenus par toutes les autres administrations nommées par le gouvernement.
4. L'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International ont besoin d'un partenaire de négociation digne de confiance et sincère au sein du Conseil d'Administration.

Un plan pour créer de telles conditions est nécessaire avec le soutien du Ministère de l'Éducation indien et d'autres parties prenantes concernées.

Une résolution négociée avec succès de la crise aboutira à trois résultats clés qui mettront Auroville sur une voie positive vers l'avenir :

1. La restauration de l'équilibre opérationnel entre les trois organes statutaires de la Fondation d'Auroville ; et le rétablissement des valeurs et principes fondamentaux d'Auroville.

2. Une mise à jour et une révision collaborative du ‘Master Plan : Perspective 2025’ en réponse à la réalité de la biorégion d’Auroville et aux défis mondiaux actuels, incluant des méthodologies et des engagements pour assurer la création et l’exécution en temps voulu des Plans de Développement Détaillés.
3. La création d’un plan d’évaluation et de développement de l’auto-gouvernance interne par l’Assemblée des Résidents menant à des réformes structurelles et opérationnelles efficaces.

## CONDITIONS ET ACTIONS NÉCESSAIRES

Les valeurs et pratiques qui ont guidé toutes les administrations précédentes d’Auroville doivent être rétablies conformément à la Charte d’Auroville, à l’enseignement de Sri Aurobindo et à la loi de la Fondation d’Auroville. Cela nécessite la restauration de l’équilibre, de la réciprocité et de la collaboration entre les trois organes statutaires comme spécifié par la loi.

Conditions et actions nécessaires :

### **Cessation de toutes les actions à l’origine de la discorde, notamment :**

- » tous les actes de destruction, de coercition, d’intimidation et de punition contre les résidents d’Auroville, y compris les actions impliquant le dépôt de plaintes pénales fausses ou abusives ;
- » la diffusion de faux narratifs et la dépréciation des réalisations d’Auroville ;
- » le retard, la suspension ou la réduction de la durée des recommandations pour les renouvellements de visa en faisant des allégations générales d’activités ‘anti-gouvernementales’ contre ceux perçus comme critiques envers l’administration ;
- » la censure de la liberté d’expression, les menaces sur les logements et les moyens de subsistance des personnes, et le maintien du contrôle sur les fonds et les actifs d’Auroville sans consultation des résidents ;
- » la saisie par la force des mécanismes de gouvernance interne d’Auroville.

### **Restauration de l’équilibre opérationnel en respectant et en rétablissant :**

- » les pouvoirs et fonctions de la communauté à travers l’Assemblée des Résidents et ses comités comme affirmé par la loi de la Fondation d’Auroville, y compris sa liberté d’expérimenter conformément à la Charte d’Auroville ;
- » le rôle du Conseil d’Administration (GB) agissant en partenariat avec les deux autres organes statutaires comme requis par la loi ;
- » le rôle actif et les recommandations du Conseil Consultatif International (IAC) ;
- » la prise de décision participative et transparente à tous les niveaux de gouvernance, tout en rejetant les ordres administratifs unilatéraux et non justifiés ;
- » les plateformes communautaires de partage d’information, et les canaux de communication pour fournir des informations exactes au Gouvernement indien et aux autres parties prenantes concernées ;
- » la protection des résidents contre les traitements injustes ou discriminatoires.

## Rétablissement des valeurs et principes fondamentaux, notamment :

- » les valeurs fondamentales de fidélité, de respect et de réciprocité soutenues par toutes les autres administrations ;
- » un dialogue, une consultation et une participation authentiques entre les trois organes statutaires ;
- » une participation active des experts d'Auroville dans la planification, le développement et tous les autres services et unités essentiels ;
- » l'utilisation d'approches participatives, collaboratives et inclusives comme le processus "Dreamweaving" d'Auroville pour permettre une synthèse des points de vue en accord avec la mission d'Auroville d'atteindre l'unité dans la diversité.

## Dialogue et Réconciliation

La résolution réussie des conflits dépend d'un dialogue sincère et d'une réconciliation. Chaque partie doit s'engager à trouver des solutions mutuellement acceptables. Cette condition n'existe pas dans les circonstances actuelles.

L'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International (IAC) ont à plusieurs reprises tendu la main au Conseil d'Administration (GB) pour engager un dialogue sincère et une résolution participative des problèmes, mais le Conseil d'Administration a rejeté toutes les sollicitations. En revendiquant une autorité absolue, le Conseil d'Administration a répudié la légitimité de l'Assemblée des Résidents et écarté la nécessité d'engager sincèrement le dialogue avec le Conseil Consultatif International de la manière prévue par la loi de la Fondation d'Auroville. Il continue de soutenir des actions coercitives contre les résidents d'Auroville. Après s'être approprié tous les pouvoirs et fonctions statutaires d'Auroville, il a imposé des actions unilatérales destructrices aux résidents privés de leurs droits et persiste dans une prise de décision unilatérale et injustifiée.

L'actuel Conseil d'Administration (GB) ne s'est jamais véritablement impliqué dans la compréhension des réalités du terrain et de la vie des résidents d'Auroville, demeurant ainsi en décalage avec ceux-ci. Les membres du Conseil ne s'engagent pas avec l'ensemble des résidents et ne répondent pas aux exigences d'adhésion spécifiées par la loi de la Fondation d'Auroville, ce qui contribue à un manque de compréhension et à une incapacité à guider Auroville vers sa vision et sa mission fondatrices. Rompant avec la tradition, et contrairement à l'actuel Conseil Consultatif International, le présent Conseil d'Administration ne s'est pas engagé une seule fois avec la communauté dans un véritable dialogue.

Une résolution réussie de la crise de gouvernance d'Auroville est à portée de main – mais nécessite des conditions de confiance, d'assurance, de sécurité et d'ouverture. Des actions doivent être prises pour établir ces conditions. L'Assemblée des Résidents et le Conseil Consultatif International sont impatients d'avancer. Le Conseil d'Administration est resté jusqu'à présent intransigeant et adversaire. Son ancienne Secrétaire, Dr. Jayanti Ravi, qui a dirigé les actions destructrices détaillées dans ce rapport, a terminé son mandat en juillet 2024, mais les personnes nommées par le Conseil continuent de suivre la même voie.

Un(e) nouveau (elle) Secrétaire est nécessaire, qui soit dédiée au dialogue et à la compréhension des perspectives des résidents. En même temps, le Conseil doit reconnaître et rencontrer les représentants dûment sélectionnés de l'Assemblée des Résidents, tels que le Working Committee, pour établir mutuellement une voie positive vers l'avant.

Le mandat de l'actuel Conseil d'Administration (GB) arrive à échéance en octobre 2025. Cette transition ouvre la perspective d'un nouveau Conseil qui pourra impulser des changements constructifs. Un tel Conseil, il faut l'espérer, sera composé de membres qualifiés qui connaissent les enseignements de Sri Aurobindo et de la Mère et la vision sous-jacente de la ville, et qui sont dédiés à la résolution du conflit en collaboration avec les deux autres organes statutaires dans l'esprit de la Charte d'Auroville.

## METTRE À JOUR ET RÉVISER LE MASTER PLAN

Le 'Master Plan : Perspective 2025' doit être mis à jour et révisé. Bien qu'intitulé "Master Plan", ce document n'est qu'un large cadre conceptuel pour le développement de la ville.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis sa création. Il doit refléter les réalités socio-économiques et les besoins environnementaux d'aujourd'hui et intégrer les études actualisées, les innovations et les meilleures pratiques en matière d'urbanisme et de durabilité environnementale.

Cette recommandation s'applique spécifiquement à la communauté d'Auroville à travers l'Assemblée des Résidents, puisqu'il s'agit d'une exigence et d'un devoir des résidents comme stipulé dans la loi de la Fondation d'Auroville et spécifié par le 'Master Plan : Perspective 2025' comme un travail devant être effectué par les résidents à intervalles réguliers.

Bien entendu, cela nécessite que l'autorité légitime et la marge de manœuvre pour assumer cette responsabilité soient restituées à la communauté et à son groupe de planification et de développement qu'elle a choisi.

Le 'Master Plan : Perspective 2025' propose un effort de planification municipale large avec un accent sur la flexibilité : "Il ne sera ni traditionnel ni rigide." Depuis sa publication en 2001, Auroville a pris des mesures tangibles vers la construction des infrastructures nécessaires pour la future ville – un processus qui a été interrompu en 2021 avec l'arrivée de la nouvelle administration et sa prise de contrôle de la fonction de planification et développement, menant à une concentration disproportionnée sur la construction de routes non nécessaires.

Le nouveau Plan Directeur devrait s'inscrire dans le cadre conceptuel de Perspective 2025, tout en tenant compte des réalités évolutives du terrain indispensables au développement d'un centre urbain élargi en harmonie avec les communautés rurales environnantes, et inclure les Plans de Développement Détaillés (DDP) effectivement mis en œuvre.

Après avoir pris le contrôle de la fonction de planification et développement, l'administration actuelle a lancé des constructions de routes extrêmement coûteuses et des échanges de terres opaques, contournant les experts résidents tout en rasant les développements existants et en déracinant plus de 10 000 arbres. Le plan de création d'une "route parfaitement circulaire" avant qu'un Plan de Développement Détaillé (DDP) ne soit formulé pour la future ville était hâtif, non professionnel et a abouti à une route mal construite avec des matériaux de qualité inférieure. Il n'a pas pris en compte les dommages qui seraient causés à plusieurs zones importantes de captage d'eau. Les préoccupations exprimées concernant ces actions par l'Assemblée des Résidents et les membres du Conseil Consultatif International ont été systématiquement rejetées, violant à la fois les besoins pratiques et l'esprit de flexibilité envisagés par le 'Master Plan : Perspective 2025'.

La tentative du Conseil d'Administration d'augmenter rapidement la population d'Auroville à 50 000 habitants par des mesures unilatérales et coercitives a été contestée par l'Assemblée des Résidents et les membres du Conseil Consultatif International. Les deux ont souligné que la crois-



sance devrait s'aligner sur les valeurs à long terme d'Auroville et ses objectifs de durabilité à long terme, servant de modèle au monde. Des préoccupations concernant les actions de l'administration ont été exprimées par des experts indiens et internationaux dans les domaines urbain, foncier, hydraulique, énergétique, éducatif et social. Une attention renouvelée du Gouvernement indien est nécessaire conformément à son engagement de protéger le développement d'Auroville ainsi que le bien-être des terres et la population d'Auroville et de sa biorégion.

Un nouveau départ est nécessaire pour développer et exécuter efficacement le Master Plan. Les résidents et experts d'Inde et de l'étranger devraient être impliqués dans un effort collaboratif et multidisciplinaire dirigé par le groupe de travail de planification et développement de l'Assemblée des Résidents comme requis par la loi de la Fondation d'Auroville. Plusieurs étapes réalisables ont été proposées et de nombreuses études complétées par divers experts et consultants externes avant 2021. Elles doivent être ramenées pour examen et incorporées dans la mise à jour et la révision du Plan.

En plus des études approfondies des propres experts d'Auroville, le travail du Prof. Raag Yadava, 'Governance in Auroville' (2023), a identifié d'autres étapes pour accélérer le processus, soulignant la nécessité d'aligner le concept originel de la Galaxie avec le développement d'un Plan de Développement Détaillé (DDP) et de sous-DDP à travers des mesures telles que l'analyse des systèmes de mobilité et l'incorporation de considérations socio-économiques et écologiques pour un développement durable. Ces recommandations n'ont pas été abordées par l'administration actuelle, dont les plans ne sont pas partagés ouvertement avec la communauté ou d'autres parties prenantes.

Une attention particulière doit être accordée aux méthodologies et aux engagements pour surmonter les obstacles au progrès survenus dans le passé, comme expliqué ci-dessous.

## EXÉCUTER UN PLAN D'ACTION D'AUTO-ORGANISATION

Il est bien connu que la communauté d'Auroville a rencontré de nombreux défis dans le développement d'un système efficace d'auto-gouvernance avant la prise de contrôle en 2021. Les résidents d'Auroville reconnaissent que des erreurs ont été commises et que les choses auraient pu être gérées différemment. Cela dit, ces problèmes ont été sélectivement déformés, exagérés et dénaturés pour légitimer la prise de contrôle, et continuent d'être cités comme justification pour les nombreuses mesures coercitives et extrajudiciaires insoutenables détaillées dans ce rapport.

Pour établir une direction positive pour Auroville à l'avenir, il est nécessaire d'être clair sur la nature des défis.

### Affronter les Défis

Les résidents d'Auroville suivent l'enseignement de Sri Aurobindo et la Charte d'Auroville en cherchant à développer des cadres adaptatifs de gouvernance participative qui peuvent exprimer son objectif, comme l'indique la Charte, d'être un lieu de "recherches matérielles et spirituelles pour une incarnation vivante d'une unité humaine réelle".

L'expérimentation dans le développement de nouvelles formes d'auto-organisation est centrale dans cette mission. Les complexités représentées par une communauté regroupant près de 3 300 personnes de plus de 60 nations rendent ce travail particulièrement exigeant.

Il est indéniable qu’Auroville a fait face à des préoccupations internes et externes concernant des problèmes d’auto-organisation qui semblaient insolubles. La communauté reconnaît volontiers les obstacles et convient que davantage d’efforts doivent être faits pour les surmonter. Contrairement aux fausses affirmations de l’administration actuelle, personne ne préconise un retour au statu quo d’avant 2021. Les résidents acceptent la nécessité de réformes.

Une résolution négociée avec succès de la crise actuelle nécessite un soutien à l’Assemblée des Résidents pour mener un diagnostic du système de gouvernance de la communauté avant la prise de contrôle, conduisant à des changements structurels et opérationnels positifs. La restauration du respect mutuel et du fonctionnement harmonieux nécessite une évaluation transparente qui aborde les causes profondes. Un début a été fait lors d’une Retraite d’Auroville en 2015. Bien qu’il y ait eu un certain suivi après la Retraite, beaucoup de travail est nécessaire pour approfondir cette évaluation initiale et mettre en œuvre des changements selon les résultats.

L’expérience a montré qu’il s’agit d’une entreprise exceptionnellement complexe et difficile. Pour réussir, elle nécessite un partenariat tripartite engagé et une collaboration entre l’Assemblée des Résidents, le Conseil d’Administration (GB) et le Conseil Consultatif International (IAC) – précisément comme la loi de la Fondation d’Auroville l’avait envisagé. Le processus doit être basé sur les principes de réciprocité, de respect et d’inclusion. La complexité de la tâche ne peut pas être résolue par des diktats et la coercition ou en tentant de contourner la nécessité d’un engagement participatif au nom de ‘l’efficacité’.

### **Un Plan d’Action Efficace**

Un plan d’action et une évaluation efficaces de l’auto-gouvernance devront aborder franchement les problèmes communautaires survenus dans le passé. Ceux-ci incluent : la paralysie décisionnelle qui a fait dérailler les Plans de Développement Détaillés (DDP) causée par des positions rigides tenues par quelques résidents aux deux extrémités de la “ville” ; le manque de mécanismes efficaces de responsabilisation et d’application et de boucles de rétroaction ; une incapacité fréquente à traduire les idées en actions ; et les défis dans la construction du consensus à travers l’Assemblée des Résidents en tant qu’organisation faïtière. L’évaluation devra également aborder la résistance aux recommandations des précédents Conseils d’Administration, Conseils Consultatifs Internationaux et experts externes.

Ces questions et les propositions pour les surmonter sont soulignées dans le rapport du Prof. Yadava, ‘Governance in Auroville’, qui met l’accent sur la nécessité d’une “distinction claire entre les domaines législatif et exécutif [avec] des mécanismes de résolution des conflits et d’application” et l’introduction de “mécanismes de reporting standardisés et à court terme”.

En bref, un nouveau cadre d’auto-gouvernance d’Auroville est nécessaire pour permettre une participation effective des résidents à différents niveaux, permettre aux Groupes de Travail de fonctionner sans enchevêtrements bureaucratiques, et permettre à la communauté d’établir des politiques qui relient les besoins à court terme à la vision à long terme d’Auroville, en utilisant des objectifs à moyen terme clairement définis comme tremplins.

L’expérimentation de nouvelles formes de gouvernance participative fait partie de la raison d’être d’Auroville. Il est essentiel que l’autorité et les responsabilités de la communauté soient restaurées. L’espace pour expérimenter, apprendre de ses erreurs, et essayer encore et encore est essentiel. La liberté de faire des erreurs et de les corriger est indispensable pour le développement tant individuel que collectif.

Il est également nécessaire que la communauté tire les leçons du passé et redouble d'efforts pour développer des formes plus efficaces d'auto-gouvernance. Le développement collaboratif d'une auto-évaluation transparente menée par l'Assemblée des Résidents, soutenue par les deux autres organes statutaires, conduisant à la création et à l'exécution d'un plan d'action et de développement de la gouvernance participative est essentiel. Cela devrait être une priorité majeure pour la Fondation d'Auroville dans son ensemble.

## CONCLUSION

Seule parmi les nations, c'est l'Inde qui a permis et nourri la naissance et la croissance d'Auroville sur son sol. Elle l'a fait pendant plus d'un demi-siècle. Seule l'Inde a la capacité de véritablement comprendre et apprécier cette expérience audacieuse, qui est enracinée dans sa tradition ancienne tout en orientant l'humanité et la communauté des nations vers l'avenir. L'Inde mérite la gratitude du monde.

Il est juste que le gouvernement indien réaffirme qu'Auroville est un développement bienvenu sur son sol, et approprié qu'il s'assure que son développement reflète les plus hautes valeurs du dharma, de la loi de la Fondation d'Auroville et de la Charte d'Auroville.

Les conditions et actions décrites dans cette section constituent un plan directeur pour inaugurer un avenir positif pour Auroville et sa mission d'accélération du progrès humain. Le plan est clair, réalisable et atteignable. Il appelle à la création d'un plan en quatre étapes spécifiques.

### Rétablir l'Équilibre et la Réciprocité Entre les Trois Organes Statutaires

Conformément à la loi de la Fondation d'Auroville et aux principes de la Charte d'Auroville, les responsables gouvernementaux doivent favoriser un nouveau niveau de collaboration entre l'Assemblée des Résidents, le Conseil Consultatif International (IAC) et le Conseil d'Administration (GB) pour manifester le but d'Auroville comme laboratoire vivant aspirant à réaliser l'unité dans la diversité.

### Restaurer les Rôles et Responsabilités des Résidents d'Auroville

Les droits, protections et libertés des résidents d'Auroville garantis par la loi de la Fondation d'Auroville pour mener des activités promouvant la Charte doivent être restaurés. Cela attirera de nouveaux résidents qualifiés dans divers domaines qui stimuleront le développement urbain-rural durable et la prospérité économique. Un renouveau d'énergie sera favorisé par l'affirmation et la pratique des principes du Yoga Intégral de Sri Aurobindo, positionnant Auroville à la fois comme un leader mondial et une expérience unique pour le monde d'aujourd'hui ancrée dans les principes spirituels immémoriaux de l'Inde.

### Mettre à Jour et Réviser le Master Plan

Le rétablissement de l'équilibre – tant au sein des résidents d'Auroville qu'entre les trois organes de gouvernance – doit s'accompagner d'une collaboration dans l'élaboration des Plans de Développement Détaillés, garantissant ainsi la révision du 'Plan Directeur conceptuel : 2025', la formulation d'un Plan Directeur formel s'appuyant sur une expertise pluridisciplinaire, et sa mise en œuvre sans délai supplémentaire.



---

## **Compléter une Auto-évaluation et un Plan d'Action des Résidents**

Avec le soutien et les conseils des deux autres organes statutaires, l'Assemblée des Résidents doit réaliser une auto-évaluation transparente de son organisation et mettre en œuvre un plan d'action efficace qui stimule les réformes nécessaires et ouvre de nouvelles voies pour le progrès.

À mesure que ces actions prendront effet, Auroville prospérera dans sa mission de faire évoluer la conscience individuelle et collective, incarnant pleinement la vision spirituelle de la Mère et de Sri Aurobindo. Les valeurs de sa Charte guideront la gouvernance et la vie quotidienne d'Auroville, toutes les parties mentionnées dans la loi de la Fondation d'Auroville étant dédiées à traduire sa vision fondatrice en réalité et à manifester Auroville comme un phare d'espoir de l'Inde vers le monde.

## ANNEXE A:

# LA LOI DE LA FONDATION D'AUROVILLE

La loi de la Fondation d'Auroville a été adoptée par le Parlement indien le 29 septembre 1988, établissant la Fondation d'Auroville comme un organisme statutaire autonome dans le but de protéger, préserver et faire progresser les idéaux d'Auroville en tant que cité internationale dédiée à l'unité humaine et à l'évolution de la conscience basée sur la philosophie de Sri Aurobindo.

L'intention sous-jacente à la loi, telle que résumée dans le Chapitre 3(21)(4)(a-b), est d'assurer que

*“... les idéaux pour lesquels Auroville a été établie soient encouragés, et que les résidents d'Auroville aient la liberté de croître et de développer des activités et des institutions pour la réalisation des aspirations et des programmes envisagés dans la Charte d'Auroville.”*

La loi a permis à la Fondation d'Auroville d'acquérir les actifs d'Auroville sans frais pour la gestion à long terme et, comme l'indique son préambule, pour le “développement ultérieur d'Auroville conformément à sa Charte originelle”. L'intention de la loi est que la Fondation serve de gardienne des principes et du développement d'Auroville en accord avec la première ligne de sa Charte : “Auroville n'appartient à personne en particulier. Auroville appartient à l'humanité dans son ensemble.”

La Fondation d'Auroville est constituée de trois organes administratifs aux fonctions interconnectées : un *Conseil d'Administration* (GB) et un *Conseil Consultatif International* (IAC), dont les membres sont nommés par le Gouvernement indien ; et l'*Assemblée des Résidents* (RA), composée de tous les habitants adultes de la communauté inscrits au registre des résidents. La loi prévoit que le Gouvernement Central nomme une Secrétaire pour soutenir le Président du Conseil d'Administration. Elle demande à l'Assemblée des Résidents de nommer un Working Committee pour aider à gérer les affaires de la communauté et représenter l'Assemblée auprès du Conseil d'Administration et d'autres organisations.

- » *L'Assemblée des Résidents* est responsable selon la loi de la gestion quotidienne d'Auroville, s'assurant que la voix et l'expérience des Auroviliens sont au cœur de la prise de décision.
- » Le *Conseil d'Administration* est responsable de fournir direction, coordination, supervision et soutien pour le développement général d'Auroville.
- » Le *Conseil Consultatif International* est responsable de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions relatives au développement et à la gestion d'Auroville.

La Fondation d'Auroville est entrée en existence en janvier 1991. Les actifs ont été remis à la Fondation le 1er avril 1992, incluant tous les actifs immobiliers, unités, activités et projets d'Auroville.

Auroville a été reconnue comme une institution autonome d'enseignement supérieur, régie par la loi de la Fondation d'Auroville, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation du Gouvernement indien.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (GB)

Les pouvoirs et fonctions du Conseil d'Administration sont spécifiés dans le Chapitre 3(17) de la loi de la Fondation d'Auroville :

- » “promouvoir les idéaux d'Auroville et coordonner les activités d'Auroville en consultation avec l'Assemblée des Résidents dans un but de cohésion et d'intégration d'Auroville” ;



- » “suivre et examiner” et donner des conseils sur “les politiques et programmes de base d’Auroville” et son développement futur ;
- » “assurer la bonne gestion des biens” dévolus à la Fondation par la loi ;
- » “enregistrer l’approbation des programmes d’Auroville élaborés par l’Assemblée des Résidents” ;
- » aider à coordonner les activités et services “dans un but de cohésion et d’intégration d’Auroville” ;
- » “autoriser et coordonner la collecte de fonds” tout en assurant “des dispositions appropriées pour la réception et le décaissement des fonds” ; et,
- » après que l’Assemblée des Résidents a formulé un Master Plan, “préparer” le plan “en consultation avec l’Assemblée des Résidents”.

La loi ne donne pas au Conseil d’Administration un droit de veto sur la formulation du Master Plan par l’Assemblée des Résidents. De même, l’Assemblée des Résidents n’a pas l’autorité de rejeter la préparation du plan par le Conseil d’Administration. La loi envisage que les deux organes collaborent dans la formulation et la préparation du Master Plan, le Conseil Consultatif International (IAC) servant de conseiller et d’arbitre. (Chapitre 3(19)(c) ; 3(17)(e) ; et 3(21)(3))

Le Conseil d’Administration n’a pas le pouvoir d’outrepasser les décisions de l’Assemblée des Résidents, qui couvrent “toutes les activités relatives aux résidents d’Auroville.” La loi ne donne pas non plus au Conseil l’autorité d’initier et d’imposer des actions unilatérales affectant les activités des résidents d’Auroville.

Au contraire, le Conseil d’Administration est chargé de suivre et d’examiner les politiques et plans développés par l’Assemblée des Résidents, d’enregistrer son approbation, et, là où il peut favoriser la cohésion et l’intégration, de coordonner les activités communautaires en consultation avec l’Assemblée des Résidents. (Chapitre 3(17) (a)) En général, les résidents initient et le Conseil d’Administration approuve, mais le Conseil d’Administration ne peut pas initier de lui-même et doit consulter l’Assemblée des Résidents.

La loi spécifie les qualifications requises pour servir en tant que Membre du Conseil d’Administration. Les membres qualifiés sont des personnes qui ont : “rendu des services précieux à Auroville ; se sont consacrées aux idéaux d’éducation permanente, de synthèse des recherches matérielles et spirituelles ou d’unité humaine ; et ont contribué de manière significative aux activités relatives à l’environnement, au reboisement, aux arts et à l’artisanat, à l’industrie, à l’agriculture, aux sciences humaines, aux sciences et au yoga intégral.” (Chapitre 3(11))

## **L’ASSEMBLÉE DES RÉSIDENTS ET LE WORKING COMMITTEE**

L’Assemblée des Résidents comprend tous les résidents d’Auroville qui sont inscrits au registre des résidents. Sa responsabilité générale est “d’organiser les diverses activités relatives à Auroville” et de conseiller le Conseil d’Administration “concernant toutes les activités relatives aux résidents d’Auroville.” (Chapitre 3(30))

Plus spécifiquement, la loi demande à l’Assemblée des Résidents d’établir un Working Committee en tant qu’organe statutaire pour aider l’Assemblée à gérer les affaires de la communauté, collaborer avec le Conseil d’Administration (GB), et représenter la communauté auprès des organisations extérieures. (Chapitre 3(2)(c) et 3(30)) Seuls les résidents d’Auroville peuvent être nommés au

Working Committee. Le mode de sélection et la durée du mandat de ses membres sont la prérogative exclusive de l'Assemblée des Résidents. (Chapitre 3(20))

En plus d'établir le Working Committee, la loi autorise également l'Assemblée des Résidents à :

- » créer et superviser des groupes de travail pour diriger les différents aspects des affaires communautaires et développer et représenter ces domaines auprès du Conseil d'Administration
- » “permettre l'admission ou décider de la radiation de personnes dans le registre des résidents” ;
- » formuler le master plan d'Auroville” avant que le Conseil d'Administration ne prépare le plan en consultation avec le Working Committee et l'Assemblée des Résidents. (Chapitre 3(19) et 3(17(e))

## LE CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL (IAC)

Le Conseil Consultatif International comprend au maximum cinq membres de la communauté internationale nommés par le Gouvernement Central parmi des personnes “dévouées aux idéaux d'unité humaine, de paix et de progrès.” (Chapitre 3(21)(2))

Le Conseil est chargé de conseiller le Conseil d'Administration “sur toute question relative au développement et à la gestion d'Auroville” (Section 3(21)3)) dans le but d'assurer qu'Auroville reste fidèle à sa mission telle que définie dans la Charte d'Auroville et à ses principes d'unité humaine, de recherche et de développement culturel et spirituel. (Chapitre 3(21)(4a))

La loi demande spécifiquement au Conseil Consultatif International de s'assurer que les résidents d'Auroville “ont la liberté de développer les activités et institutions” nécessaires pour réaliser “les aspirations et programmes” envisagés par la Charte. (Chapitre 3(21)(4b))

# # #

## EXTRAIT DE LA LOI DE LA FONDATION D 'AUROVILLE, 1988 : L'ASSEMBLÉE DES RÉSIDENTS (CHAPITRE 3(19-20))

**“19. Fonctions de l'Assemblée des Résidents** – (1) L'Assemblée des Résidents exerce les fonctions requises par la présente loi et conseille le Conseil d'Administration sur toutes les activités relatives aux résidents d'Auroville.

“(2) En particulier, et sans préjudice des pouvoirs précités, l'Assemblée des Résidents peut –

- (a) autoriser l'admission ou prononcer la radiation de personnes du registre des résidents conformément aux règlements établis en vertu de l'article 32 ;
- (b) organiser diverses activités relatives à Auroville
- (c) formuler le plan directeur d'Auroville et faire les recommandations nécessaires pour la reconnaissance des organisations engagées dans des activités liées à Auroville, pour approbation par le Conseil d'Administration...

**“20. Le Comité de gestion (Working Committee) de l’Assemblée des Résidents** Résidents - (1)

Il est institué un Comité de Gestion de l’Assemblée des Résidents qui assiste l’Assemblée des Résidents ou, selon le cas, le Conseil d’Administration, dans l’exercice de ses fonctions en vertu de la présente loi.

(2) Le Comité de Gestion est composé d’un maximum de sept membres choisis par l’Assemblée des Résidents parmi ses membres.

(3) Les modalités de sélection des membres du Comité de gestion et la durée de leur mandat sont fixées par l’Assemblée des Résidents.”

## ANNEXE B: QU'EST-CE QU'AUROVILLE ?

*«Auroville veut être une cité universelle où hommes et femmes de tous les pays puissent vivre en paix et en harmonie progressive, au-dessus de toutes croyances, de toutes politiques et de toutes nationalités. Le but d'Auroville est de réaliser l'unité humaine.»*

### La Mère

La cité universelle d'Auroville, située en Inde du Sud, a été fondée par Mirra Alfassa (1878-1973), plus connue sous le nom de la Mère, collaboratrice spirituelle du sage et philosophe indien Sri Aurobindo, qui a joué un rôle central dans le développement du Sri Aurobindo Ashram à Pondicherry. Basée sur la vision de Sri Aurobindo concernant l'évolution de la conscience humaine, Auroville se consacre à la manifestation matérielle et sociétale d'une véritable unité humaine.

Auroville a été inaugurée le 28 février 1968, lorsque des jeunes représentant 124 pays et tous les États indiens ont déposé une poignée de terre de leurs états d'origine dans une urne recouverte de marbre près du centre du futur projet, symbolisant la création d'une ville dédiée à l'unité humaine et à la compréhension internationale.

Aujourd'hui, Auroville accueille plus de 3 300 résidents permanents originaires de plus de 60 nations, constituant la seule expérience de ce type au monde.

## LA CHARTE D'AUROVILLE

La *Charte d'Auroville* a été écrite par la Mère. Elle présente la vision et les idéaux du projet pour une nouvelle façon de vivre à travers quatre principes directeurs.

1. Auroville n'appartient à personne en particulier. Auroville appartient à l'humanité dans son ensemble. Mais pour séjourner à Auroville, il faut être le serviteur volontaire de la Conscience Divine.
2. Auroville sera le lieu de l'éducation perpétuelle, d'un progrès constant, et d'une jeunesse qui ne vieillit point.
3. Auroville veut être le pont entre le passé et l'avenir. Profitant de toutes les découvertes extérieures et intérieures, elle veut hardiment s'élancer vers les réalisations futures.
4. Auroville sera un lieu de recherches matérielles et spirituelles pour donner un corps vivant à une unité humaine concrète.

## UN RÊVE

« Le Rêve » de la Mère a été écrit par elle en 1954. Il est considéré comme un texte fondateur d'Auroville.

« Il devrait y avoir sur terre un lieu qu'aucune nation n'aurait le droit de dire "il est à moi", où tout homme de bonne volonté ayant une aspiration sincère pourrait vivre librement comme un citoyen du monde et n'obéir qu'à une seule autorité, celle de la suprême vérité ; un lieu de paix, de concorde et d'harmonie où tous les instincts guerriers de l'homme seraient utilisés exclusivement pour vaincre les causes de ses souffrances et de ses misères, pour surmonter ses faiblesses et son

ignorance, pour triompher de ses limitations et de ses incapacités ; un lieu où les besoins de l'esprit et le souci du progrès primeraient la satisfaction des désirs et des passions, la recherche du plaisir et de la jouissance matérielle.

Dans cet endroit, les enfants pourraient croître et se développer intégralement sans perdre contact avec leur âme ; l'instruction serait donnée, non en vue de passer des examens ou obtenir des certificats et des postes, mais pour enrichir les facultés existantes et en faire apparaître de nouvelles. Dans ce lieu, les titres et les positions seraient remplacés par des occasions de servir et d'organiser ; il y serait pourvu aux besoins du corps également pour tous, et la supériorité intellectuelle, morale et spirituelle se traduirait dans l'organisation générale, non par une augmentation des plaisirs et des pouvoirs de la vie, mais par des devoirs et des responsabilités. La beauté sous toutes ses formes artistiques : peinture, sculpture, musique, littérature, serait également accessible à tous également, la faculté de participer aux joies qu'elle donne étant limitée uniquement par les capacités de chacun et non par la position sociale ou financière. Car dans ce lieu idéal, l'argent ne serait plus le souverain seigneur ; la valeur individuelle aurait une importance très supérieure à celle de la richesse matérielle et de la position sociale. Le travail n'y serait pas un moyen de gagner sa vie, mais le moyen de s'exprimer et de développer ses capacités et ses possibilités tout en rendant service à l'ensemble du groupe qui, de son côté, pourvoiraux besoins de l'existence et au cadre d'action de chacun. En bref, ce serait un endroit où les relations entre êtres humains, qui sont d'ordinaire presque exclusivement basées sur la compétition et la lutte, seraient remplacées par des relations d'émulation pour bien faire, de collaboration et de réelle fraternité.

La terre n'est pas prête pour réaliser un semblable idéal, parce que l'humanité ne possède pas encore la connaissance suffisante pour le comprendre et l'adopter, ni la force consciente indispensable à son exécution ; et c'est pourquoi je l'appelle un rêve.

Pourtant, ce rêve est en voie de devenir une réalité ; et c'est à cela que nous nous efforçons à l'Ashram de Sri Aurobindo, sur une toute petite échelle à la mesure de nos moyens réduits. La réalisation est certes loin d'être parfaite, mais elle est progressive ; et petit à petit, nous avançons vers notre but qui, nous l'espérons, pourra un jour être présenté au monde comme un moyen pratique et efficace de sortir du chaos actuel, pour naître à une vie nouvelle plus harmonieuse et plus vraie. »

## ANNEXE C: TÉMOIGNAGES

Auroville et ses réalisations ont été célébrées par de nombreuses personnalités éminentes depuis plus d'un demi-siècle.

+ + +

*« Au cours des cinq dernières décennies, [Auroville] s'est imposée comme un pôle d'innovation sociale, culturelle, éducative, économique et spirituelle... Qu'il s'agisse d'éducation permanente, de régénération environnementale, d'énergies renouvelables, d'agriculture biologique, de technologies de construction appropriées, de gestion de l'eau ou de gestion des déchets, Auroville a été pionnière... »*

*« Le premier principe fondamental d'Auroville est qu'elle appartient à toute l'humanité. C'est le reflet de notre ancien credo du vasudhaiva kutumbakam – le monde est une seule famille... La société indienne est fondamentalement diverse. Elle a favorisé le dialogue et une tradition philosophique. Auroville illustre cette ancienne tradition indienne au monde en rassemblant la diversité mondiale. »*

*« L'Inde a toujours permis le respect mutuel et la coexistence de différentes religions et cultures. L'Inde est le berceau de l'antique tradition du Gurukul, où l'apprentissage ne se limite pas aux salles de classe ; où la vie est un laboratoire vivant. Auroville s'est également développée comme un lieu d'éducation permanente et continue. »*

*« Qu'elle soit la gardienne qui appelle à briser les murs étroits de l'esprit. Qu'elle continue d'inviter chacun à célébrer les possibilités de l'unité de l'humanité... Qu'Auroville serve de phare pour le monde. »*

**Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde (2014-présent)**

Discours pour le 50e anniversaire d'Auroville, à Auroville, le 25 février 2018

*« À l'extérieur de cette salle, j'ai rendu hommage à la statue d'un grand philosophe et sage indien, Sri Aurobindo. Il y a beaucoup à apprendre de son humanisme et de sa spiritualité, de sa conviction de l'unité entre la conscience individuelle et le monde extérieur ; du but éclairé de l'éducation ; du service de la science ; et de l'unité du monde, fondée sur la liberté nationale, la diversité des civilisations et l'autonomie de la culture. C'est un esprit guide pour la mission de cette institution – la défense de la paix dans l'esprit des hommes. »*

**Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde (2014-présent)**

Discours à l'occasion du 70e anniversaire de l'UNESCO, à Paris, 2015

*« Pondichéry fut pour Sri Aurobindo le lieu de son exil politique et de son épanouissement spirituel. Son message rayonnant s'est diffusé depuis Pondichéry vers différentes parties du monde. Il est approprié que des chercheurs de lumière de divers pays fondent une nouvelle cité [près d']ici portant le nom de Sri Aurobindo. C'est un projet passionnant pour créer l'harmonie entre différentes cultures et pour comprendre les besoins environnementaux nécessaires à la croissance spirituelle de l'homme. Qu'Auroville devienne véritablement une cité de lumière et de paix. »*

**Indira Gandhi, ancienne Premier ministre de l'Inde,**

25 mars 1969



« Il est incroyable qu'en si peu de temps, une période relativement courte de 12-14 ans, tout ceci ait été créé par les habitants d'Auroville. Je n'ai que de l'admiration. »

**Narasimha Rao, ancien Premier ministre de l'Inde,**  
23 août 1986, à Auroville

« ... alors que l'Inde s'apprête à guider le monde en apportant des solutions durables aux défis mondiaux, la communauté d'Auroville pourrait grandement contribuer à cet effort. »

**Smt. Draupadi Murmu, Présidente de l'Inde, Anciennement professeure au Centre d'Éducation Intégrale et de Recherche Sri Aurobindo à Rairangpur en Odisha,**  
8 août 2023, à Auroville

« Amis, je suis venu comme un pèlerin en ce lieu, Auroville, et si je dis pèlerin c'est parce que vous avez une mission plus grande que la mienne ; la mission que vous portez est plus vaste que celle de tout individu. C'est une vision qui est venue de Sri Aurobindo et de la Mère, et naturellement, c'est une très grande mission.»

**Dr. A.P.J. Kalam, ancien Président de l'Inde,**  
1er novembre 2004, à Auroville

« Mes plus chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux à la communauté d'Auroville et à la Fondation d'Auroville pour avoir accompli 50 années de succès depuis sa création... Auroville montre l'exemple en agissant comme un pont qui relie la connaissance ancestrale de la culture indienne avec le présent. Aujourd'hui, alors que des efforts sont déployés au niveau mondial pour l'humanité, l'égalité et la paix, Auroville a pris les devants avec son travail inspirant. »

**Amit Shah, Ministre de l'Intérieur de l'Inde,**  
20 janvier 2018, à Auroville

« Auroville doit être considérée comme une vision qui recèle un grand potentiel, et qui peut rendre un immense service à notre pays et au monde entier. Auroville vise à découvrir une vie nouvelle, plus profonde et plus complète, et à montrer au monde que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Le gouvernement est déterminé à accompagner le processus de développement d'Auroville de manière à rendre ses buts et objectifs de plus en plus réalisables. »

« La recherche est le mot d'ordre d'Auroville, et la Charte d'Auroville a souligné qu'Auroville s'engagera dans des recherches matérielles et spirituelles... La recherche dans le domaine des sources d'énergie alternatives a également progressé. L'expérience d'établissement d'un nouvel équilibre écologique a réussi à un très haut degré. Par-dessus tout, l'atmosphère d'Auroville a commencé à vibrer avec les activités de la jeunesse et l'idéal d'une éducation sans fin est promu dans tous les domaines d'activité à Auroville. »

« En ce qui concerne les activités quotidiennes, elles seront prises en charge par les résidents à travers des dispositifs autonomes appropriés, qui incluront l'Assemblée des Résidents et sa Working Committee. L'idée sous-jacente à ce dispositif est que les résidents d'Auroville doivent jouir d'une autonomie afin que les activités d'Auroville puissent se développer dans une atmosphère propice à une croissance harmonieuse. »

**Shri Shiv Shankar, ancien Ministre du Développement des Ressources Humaines**  
Présentation de la loi de la Fondation d'Auroville au Raja Sabha, 9 janvier 1988

« L'un des objectifs d'Auroville est de réunir en étroite juxtaposition les valeurs et les idéaux des différentes civilisations et cultures, et ceux-ci sont en parfaite harmonie avec les idéaux de l'UNESCO. L'Assemblée Générale de l'UNESCO a adopté à l'unanimité en 1966, 1968, 1970 et 1983 des résolutions de soutien à Auroville, invitant les États membres et

*les organisations internationales non gouvernementales à participer au développement d'Auroville en tant que Cité Culturelle Internationale... Nous envisageons que l'Institut International de Recherche en Éducation Sri Aurobindo (SAIER), que nous soutenons actuellement, apportera un changement dans le système éducatif en Inde grâce à la mise en œuvre de la vision de Sri Aurobindo sur l'éducation intégrale... Nous sommes ici pour soutenir Auroville en tant que partenaires du progrès. »*

**S.K. Tripathi, ancien Secrétaire à l'Éducation, Gouvernement de l'Inde,**  
10 avril 2003, Paris

*« L'Inde ancienne avait évoqué l'idéal du monde entier comme Une Seule Famille - vasudhaiva kutumbakam. Il est donc encourageant que cet idéal ancien ait trouvé un champ d'expérimentation à Auroville, que la Mère a fondée à la lumière de la vision de Sri Aurobindo sur l'unité humaine. Auroville est une alternative aux stratégies conflictuelles qui visent une simple liberté qui nuit aux valeurs d'égalité et d'équité... Dans ce contexte, Auroville se présente comme une promesse que la liberté, l'égalité et la fraternité peuvent se rejoindre dans une vaste synthèse. »*

**Dr. Murlī Manohar Joshi, ancien Ministre du Développement des Ressources Humaines,**  
Janvier 2003

*« Je félicite Auroville pour la promotion d'une vie consciente et des valeurs humaines ainsi que pour le développement d'un soi intérieur plus élevé. Les efforts déployés par les Auroviliens pour appliquer les idéaux de la Charte d'Auroville dans leur vie quotidienne, dans l'élaboration des politiques et dans les décisions sont louables... C'est une fierté pour le Tamil Nadu d'avoir Auroville sur son sol et il accueille les citoyens d'Auroville qui sont venus des quatre coins du monde pour vivre et servir l'humanité. »*

**Dr. K. Rosaiah, ancien Gouverneur du Tamil Nadu,**  
1er mars 2015, Chennai

*« Le ministre en chef s'est engagé pendant la récente campagne de Puducherry à ce qu'Auroville, une cité internationale... soit mise en œuvre conformément au rêve de Sri Aurobindo et de la Mère. »*

**M.K. Stalin, Ministre en chef du Tamil Nadu,**  
Mai 2024

*« Je suis fermement convaincu qu'il y a un grand avenir pour cette Cité Mondiale... Il ne fait aucun doute que cette ville brillera comme un phare pour tous les pays du monde. Nous sommes prêts à apporter notre entière coopération et notre soutien au 'lakshyam' (buts et idéaux) de cette cité de l'unité. Mes meilleurs vœux pour qu'Auroville brille dans le monde comme un soleil levant. »*

**Dr. Muthuvel Karunanidhi, Ministre en chef du Tamil Nadu pendant 19 ans,**  
28 octobre 1973, à Auroville

*« Auroville est un rêve, un concept, un symbole d'une nouvelle façon de vivre, une nouvelle façon d'éducation perpétuelle... La connaissance nécessaire à la réalisation de l'unité psychologique a été entrevue par certains esprits avancés, mais nous n'avons pas encore de science solide et fondée concernant la psychologie de l'unité humaine. Le système éducatif d'Auroville s'attachera au développement de cette nouvelle science. »*

*« Je pense qu'Auroville, telle qu'elle existe aujourd'hui, est le don le plus précieux que possède la terre. »*

**Dr. Kireet Joshi, Ancien Président de la Fondation d'Auroville Ancien conseiller de Narendra Modi et d'Indira Gandhi, Secrétaire Spécial, Ministère du Développement des Ressources Humaines, 1979**

*« Auroville a été envisagée par la Mère comme une manifestation concrète de la nouvelle conscience, comme une flèche pointée vers l'avenir de l'évolution. Et c'est pourquoi Auroville est si extrêmement significative pour l'avenir de la race humaine. N'oubliez jamais qu'elle n'est pas seulement importante pour ceux qui ont la chance d'y vivre. Certainement, vous êtes importants car c'est vous, Auroviliens, qui faites le travail et menez l'expérience, mais votre travail transcende largement les barrières de l'espace et de la nationalité et même du temps. Car ce que l'on cherche à faire ici n'est rien de moins que la transmutation de la conscience. »*

**Dr. Karan Singh, Président du premier Conseil d'Administration (GB), Fondation d'Auroville**

**28 février 1991, Auroville**

*« Auroville n'est pas juste une idée. C'est l'avenir, l'avenir du Monde. C'est le seul modèle que je connaisse qui ait survécu, et j'y crois plus aujourd'hui que jamais. Je suis venu ici aujourd'hui pour respirer l'esprit d'Auroville. Je ne suis pas Aurovilien, mais j'ai l'esprit d'Auroville. »*

**J.R.D Tata, industriel, philanthrope, pionnier de l'aviation Ancien membre du Conseil Consultatif International d'Auroville, 1993**

*« Je sens que s'il y avait un million d'Aurovilles dans ce monde, sur cette terre, la terre entière s'en porterait mieux, et l'exemple doit se répandre partout à partir d'ici. Peut-être n'y a-t-il nulle part ailleurs dans le monde ce genre d'esprit et ce genre de foi, une croyance visible en soi-même et dans la bonté des gens. »*

**J.R.D Tata, industriel, philanthrope, pionnier de l'aviation Ancien membre du Conseil Consultatif International d'Auroville, 1986**

*“Auroville est une ville intentionnelle. Les gens la rejoignent car ils partagent une aspiration vers le changement et une Vie divine. Elle doit devenir un modèle global pour l'avenir. C'est pourquoi la croissance d'Auroville doit se faire en termes de qualité humaine et non pas uniquement en termes de quantité et de chiffres. Nous devons considérer qu'Auroville est une ville différente et que son développement n'est pas guidé par les forces du marché. La planification est basée sur les facteurs humains et les aspirations, et une nouvelle stratégie doit être mise en place. Le plan ne consiste pas seulement à disposer des bâtiments et des infrastructures. Il doit créer un environnement propice à une expérience spirituelle transformatrice.”*

**B.V. Doshi, Architecte, lauréat du Prix Pritzker, Membre des 5ème et 6ème Conseils d'Administration de la Fondation d'Auroville, 2014**

*“Lorsqu'on a demandé à Mère pourquoi elle avait créé Auroville, elle a répondu que l'Inde est devenue la représentation symbolique de toutes les difficultés de l'humanité actuelle, que l'Inde sera le lieu de sa résurrection, la résurrection vers une vie plus haute et plus vraie et que C'EST POUR CELA qu'elle avait créé Auroville. En d'autres termes, les problèmes du monde seront aussi présents à Auroville. Quand je regarde Auroville aujourd'hui, je vois qu'intérieurement, Auroville est en pleine floraison. Je sens son dynamisme et sa force qui s'étendent bien au-delà de ses frontières physiques. Il y a de plus en plus de personnes à Auroville qui manifestent cette croissance intérieure : dans l'art, dans l'éducation, dans tant de domaines.”*

**Aster Patel, Membre du Conseil d'Administration de la Fondation d'Auroville pendant 20 ans, janvier 2019**

*“Si les personnes qui viennent pour cette profession de foi ne sont pas capables de construire leur propre environnement, cela signifierait qu'Auroville est un échec. Il est essentiel que la construction se fasse au niveau de l'expérience individuelle. On*

*pourrait dire que le concept d'Auroville est l'opposé d'un urbanisme contemporain. Dans notre conception urbanistique, on fait une ville sur le papier. La conception est aussi intelligente que possible et ensuite on demande aux gens de venir y vivre. Ici le processus est inversé : les gens vivent l'expérience et c'est à partir de cette expérience que l'environnement est créé."*

**Roger Anger, Architecte de l'Île Verte à Grenoble, Architecte en chef et urbaniste d'Auroville, 1972**

*"Le thème du G20, 'Une Terre – Une Famille – Un Avenir', s'accorde parfaitement avec la raison d'être d'Auroville, sa signification et son objectif d'être une expression matérielle et sociétale d'une unité humaine réelle."*

**Déclaration commune, délégation de 70 membres du G20,  
31 janvier 2023 à Auroville**

*"Nous sommes profondément impressionnés par l'objectif spirituel qui sous-tend la construction d'une ville internationale appelée Auroville. On ne saurait trop insister sur l'importance de cet effort pour réaliser l'unité humaine et la coopération internationale par la création d'une telle ville ; nous ne pouvons pas non plus négliger l'immense bénéfice qui en découlera.*

*"J'ai également remarqué qu'il existe une très bonne harmonie, une bonne relation avec la population locale, et de nombreux Indiens locaux semblent participer pleinement et apprécier le travail avec les Occidentaux. C'est très bien. Vous avez l'esprit de communauté, indépendamment de la religion, de la culture ou de la race. C'est vraiment ce dont nous avons besoin."*

**Sa Sainteté le 14ème Dalaï Lama, Guide spirituel du bouddhisme tibétain  
Janvier 1973 à Auroville**

*"Depuis ma dernière visite (il y a vingt ans), je suis extrêmement heureux de voir que beaucoup de progrès et de développements ont eu lieu. Vous avez fait beaucoup, beaucoup de choses... Cela s'est produit grâce à votre dévouement et votre implication totale. Vous avez consacré tout votre temps et votre énergie à certains principes, et vous avez aussi travaillé en équipe et avec, je pense, un très bon sens de la communauté."*

**Sa Sainteté le 14ème Dalaï Lama, Guide spirituel du bouddhisme tibétain  
24 décembre 1993, lors de sa deuxième visite à Auroville**

*"En tant que personne profondément impliquée et concernée par l'éducation comme moyen crucial pour la paix mondiale et une humanité en évolution, j'ai grandement apprécié les idéaux et le travail accompli par Auroville... J'encouragerais et solliciterais votre aide dans la réalisation d'Auroville pour la Terre."*

**Robert Muller, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, 1982**

*"Vous travaillez ensemble, vous vous comprenez, et, peut-être, êtes-vous ce que je pourrais appeler une synthèse des aspirations du monde de demain. Bon courage, bonne chance et, s'il vous plaît, continuez."*

**Amadou-Mahtar M'Bow, ancien Directeur général de l'UNESCO, 1986**

*"Vous [à Auroville] construisez une nouvelle tapisserie humaine où chaque fil, chaque individu, chaque nationalité, conservera sa spécificité, sa beauté, tout en contribuant à l'ensemble de la tapisserie. Vous n'y êtes pas encore, c'est l'objectif ultime, mais vous êtes définitivement sur la bonne voie."*



**Dr. Doudou Diene, ancien Directeur des Projets Internationaux de l'UNESCO Membre des quatrième et cinquième Conseils Consultatifs Internationaux 2004-2013**

*“Reconnaissant qu’Auroville est un projet modèle unique et réussi, prouvant la capacité d’une communauté internationale, après 40 ans d’existence, à continuer de vivre selon ses idéaux fondateurs initiaux de paix et d’harmonie internationale et dans l’esprit de respect mutuel et de compréhension, de tolérance, de dialogue, de diversité culturelle, d’éducation de qualité et de développement durable qui sont aussi les valeurs et principes propres à l’UNESCO, ainsi que certaines de ses principales priorités.*

*“Reconnaissant également qu’Auroville s’est développée en un centre d’expertise dans un large éventail de domaines, bénéficiant à l’Inde et notant son succès dans le partage de son expérience et l’aide au développement de sa population rurale voisine.*

*« Reconnaissant en outre qu’Auroville est un projet modèle unique et réussi, prouvant la capacité d’une communauté internationale, après presque 50 ans d’existence, à continuer de vivre selon ses idées fondatrices initiales de paix et d’harmonie internationale, qui sont également les propres valeurs et principes de l’UNESCO, ainsi que certaines de ses priorités majeures. »*

**Conférence générale de l’UNESCO, 39ème session, Résolution unanime  
30 octobre-14 novembre 2017**

*“En avril 2017, j’ai eu le privilège d’être invité à Auroville, assurément un atout pour l’humanité où le spirituel converge avec la technologie. J’ai eu l’occasion de rencontrer des scientifiques du monde entier dans les domaines de la construction, du génie mécanique, de l’hydraulique, des spécialistes en énergies alternatives, en agriculture biologique, des pratiquants de yoga, des enseignants pour enfants et jeunes, des entrepreneurs, bref : un lieu où l’esprit humain dépasse le quotidien, et où le travail est plus grand que n’importe quel défi.”*

**Buda Cueva Jacom, Consul d’Équateur,  
avril 2017**

*“Auroville, expérience unique de coexistence internationale et interculturelle, est l’une des indications les plus prometteuses de la réalisation pratique du potentiel humain dont la communauté mondiale entière aura bientôt besoin pour assurer un avenir véritablement durable et humain. Auroville mérite une reconnaissance mondiale en tant que pionnière de la coopération, de l’harmonie et de la compréhension planétaires.”*

**Dr. Ervin Laszlo, Philosophe des Sciences et Théoricien des Systèmes Ancien membre du Conseil Consultatif International d’Auroville  
28 février 1966, 28ème anniversaire d’Auroville**

*“Auroville s’impose comme l’un des modèles les plus courageux et porteurs d’espoir de ce qui est possible lorsque la volonté et l’esprit humains s’unissent dans une action commune. Quand je parle d’Espoir pour Notre Avenir sur Terre, j’inclus toujours l’histoire d’Auroville... Bien qu’Auroville ait été approuvée par les Nations Unies et soit reconnue par une loi du Parlement indien, elle reste essentiellement un projet initié à la base... Je vous encourage à soutenir cette entreprise communautaire mondiale unique dans sa détermination à inverser la tendance à la destruction environnementale, démontrant comment restaurer l’espoir et la compassion sur notre unique Terre.”*

**David R. Brower, Environnementaliste éminent, fondateur de nombreuses organisations environnementales, leader du mouvement et lauréat du Prix de la Planète Bleue, en 1997**



---

*« Auroville a l'avantage d'avoir une spécificité unique, qui est la combinaison de la spiritualité avec l'action dans le monde matériel. La spiritualité fait effectivement ressortir les meilleurs aspects de notre nature et nous permet de fusionner passion et compassion dans notre travail. Mais nous devons également nous ancrer dans la réalité, et c'est quelque chose qui est unique dans cette expérience ici. Ce n'est pas un désengagement de la vie, mais un engagement avec elle. Il en résulte une vision holistique où la science réductionniste peut aller de pair avec l'élévation spirituelle. Il me semble que vous construisez ici sur de réelles réalisations. »*

**Dr. Ismael Serageldin, Ancien Vice-président de la Banque Mondiale,  
1er février 1988, à Auroville**



## ANNEXE D :

# ORGANISATIONS SOUTENANT AUROVILLE

Au cours des dernières décennies, Auroville a reçu le soutien d'un nombre considérable d'agences gouvernementales et non gouvernementales, de fondations, d'entreprises donatrices et de sympathisants privés en Inde et à l'étranger. Cette liste sélective comprend les organismes de financement qui ont soutenu des projets et programmes spécifiques de recherche et des projets pilotes à Auroville et dans les villages voisins.

## GOVERNEMENT INDIEN ET ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES

### Gouvernement de l'Inde

- » Conseil de Promotion des Matériaux et Technologies de Construction (BMTPC)
- » Ministère de l'Éducation
- » Ministère de l'Environnement
- » Ministère du Développement des Ressources Humaines
- » Ministère des Sources d'Énergie Non Conventionnelles
- » Ministère du Développement Rural
- » Ministère de la Science et de la Technologie
- » Société de Développement du Logement et de l'Urbanisme (HUDCO)
- » Conseil Indien de la Recherche Philosophique (ICPR)
- » Marine Indienne
- » Agence Indienne de Développement des Énergies Renouvelables (IREDA)
- » Conseil National de Développement des Terres en Friche (NWDB)

### Gouvernement du Tamil Nadu / Pondichery

- » Agence de Développement Rural du District (DRDA)
- » Gouvernement du Tamil Nadu
- » Fonds Tamil
- » Agence de Développement de l'Énergie du Tamil Nadu (TEDA)
- » Conseil du Bien-être Familial du Tamil Nadu
- » Conseil du Bien-être Social du Tamil Nadu
- » Département des Forêts de l'État du Tamil Nadu
- » Programme TRYSEM

### Organisations non gouvernementales & Entreprises indiennes

- » All India Books
- » Aurofood



- » Auroshikha
- » Société d'Histoire Naturelle de Bombay
- » Credit Himatsingka
- » Indian Oil Corporation
- » Indian Tobacco Company
- » INTACH
- » Janagri
- » Fondation J.R.D. Tata
- » Fondation Caritative Modi
- » New Horizon Sugar Mills
- » Oil and Natural Gas Corporation
- » Sri Aurobindo's Action
- » Fonds Mémorial Sri Aurobindo
- » Fondation Sri Dorabji Tata
- » Fondation Sri Ratan Tata
- » Institut de Recherche sur l'Énergie Tata
- » Vikalp Sangam

#### **Organisations Internationales**

- » Commission Européenne (CE)
- » ICEF (Fonds Inde-Canada pour l'Environnement)
- » OCDE/Campagne contre la Faim
- » Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH)
- » Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- » UNESCO

#### **Gouvernements Étrangers & Organisations Gouvernementales**

- » AUSTRALIE : Département des Affaires Étrangères et du Commerce
- » BELGIQUE : Agence Générale Belge de Coopération au Développement (AGCD)
- » CANADA : Haut-Commissariat du Canada en Inde
- » DANEMARK : Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA)
- » FRANCE : Ministère des Affaires Étrangères
- » ALLEMAGNE : Ministère Fédéral de la Coopération Économique
- » Aide Allemande contre la Faim dans le Monde (FAO)
- » Société Allemande pour la Coopération Technique (GTZ)
- » Association de Soutien Rotary Ludwigshafen
- » German Agro-Action » Service Allemand d'Échange de Technologies Appropriées (GATE)



- » Établissement de Crédit pour la Reconstruction (KFW)
- » Ministère des Affaires Fédérales et Européennes du Land de Schleswig-Holstein
- » JAPON : Ambassade du Japon en Inde
- » NOUVELLE-ZÉLANDE : Haut-Commissariat de Nouvelle-Zélande en Inde
- » ROYAUME-UNI : Administration du Développement Outre-mer (ODA maintenant DFID)
- » ÉTATS-UNIS : V.I.T.A. (Volontaires en Assistance Technique)

### **Organisations Non Gouvernementales Étrangères**

- » AUSTRALIE : Service Quaker Australie
- » CANADA: Centre Créatif l'Élan
- » FRANCE: Alliance Française  
Association Vitalis  
Communautés d'Emmaus  
INERP  
Secours Populaire Français
- » ALLEMAGNE : BORDA  
Caritas  
Œuvre d'Aide aux Enfants Indo-Allemande (DIK)  
Cercle Tiers Monde (DWK)  
Fondation Friedrich-Naumann
- » ISRAËL: GIFRID
- » ITALY: Association VIDYA  
Himalaya Trust
- » JAPON : Institut de Performance Humaine
- » PAYS-BAS : Fondation de Zaaier
- » ESPAGNE : Fondation Centre Sri Aurobindo
- » ROYAUME-UNI : Conseil d'Écologie Humaine  
du Commonwealth (CHEC) Fondation Findhorn OXFAM
- » ÉTATS-UNIS : Réseau Earthstewards Fondation pour l'Éducation Mondiale  
Fondation Infinity  
Institut de Recherche Évolutionnaire  
Centre Sri Aurobindo Matagiri  
Centre Merriam Hill  
Centre d'Action Sri Aurobindo  
Foundation Threshold  
Programme Trickle-up  
Fonds Turtle Island

### **Auroville International**

Auroville International (AVI) est un réseau mondial de groupes collaboratifs établis en associations indépendantes dans le but de soutenir la Cité Internationale d'Auroville en Inde. AVI est enregistré aux Pays-Bas et comprend aujourd'hui des ONG affiliées et des correspondants dans 32 pays. Les Centres Auroville International œuvrent pour l'avancement de l'idéal d'unité humaine en promouvant le développement d'Auroville, et en encourageant la réalisation à travers le monde des buts et idéaux d'Auroville tels qu'énoncés dans sa Charte et dans les nombreux écrits de Sri



Aurobindo et de La Mère.

Chaque Centre AVI officiel est constitué ou enregistré selon les lois de son pays, se qualifiant pour le statut d'exonération fiscale ou un statut similaire applicable. Les lois nationales stipulent souvent que ces ONG sont des entités indépendantes qui doivent rendre compte de leurs activités conformément aux statuts de chaque pays. Une organisation choisit de devenir un Centre AVI officiel pour indiquer qu'elle accepte de participer à la planification, à la prise de décision et aux actions en coordination avec les autres Centres AVI, et pour démontrer l'étendue du soutien international à Auroville.

En plus des Centres AVI formels, des groupes affiliés mais non officiels (« liaisons ») se réunissent pour discuter et travailler ensemble au soutien d'Auroville et servent de point de contact dans leur pays.

Auroville International fait des présentations auprès d'organisations nationales, internationales, gouvernementales et non gouvernementales et agit comme un canal de financement pour soutenir les projets d'Auroville.

### **Emplacements des Centres et Liaisons Internationales d'Auroville**

Argentina  
Australia  
Belgium  
Brazil  
Canada  
Denmark  
France  
Germany  
Greece  
Haiti  
Hungary  
Ireland  
Israel  
Italia  
Japan  
Kenya  
Lithuania  
Luxembourg  
Mexico  
Montenegro  
Portugal  
Russia  
Singapore  
Spain  
Sweden  
Switzerland  
The Netherlands  
Turkey  
Uganda  
United Kingdom  
Uruguay  
USA



## ANNEXE E :

# SOURCES ET RESSOURCES

Les lecteurs de la version imprimée peuvent saisir [TinyURL.com/AVCrisis](http://TinyURL.com/AVCrisis) dans un navigateur, ce qui ouvrira un document contenant les liens vers les sources.

Les lecteurs de la version numérique peuvent utiliser les liens pour accéder directement aux sources.

### Les Racines d'Auroville

[La Charte d'Auroville](#)

[Un Rêve](#)

[Être un vrai Aurovilien](#)

[Inauguration du 28 février 1968](#)

[Résolutions de l'UNESCO](#)

### La loi de la Fondation d'Auroville

[Présentation de la loi au Rajya Sabha](#)

[La loi de la Fondation d'Auroville, 1988](#)

[Conseil d'Administration](#)

[Conseil Consultatif International](#)

[L'Assemblée des Résidents](#)

### Structure et histoire

[Discours de Narendra Modi, février 2018](#)

[Sur l'Autogouvernance d'Auroville, par Shri Kireet Joshi](#)

[Plan Directeur d'Auroville : Perspective 2015](#)

[Le Développement des Actifs d'Auroville](#)

[Cinquante quatre ans de Réalisations](#)

[Auroville, de Cité de l'Aurore, par Satprem Maïni](#)

[La Gouvernance à auroville, par Raag Yadava, PHD](#)

### Crise à Auroville Auroville

[Sous Menace Existentielle, par Auroville Média Liaison](#)

[Dossiers détaillés d'Auroville, Voix d'Auroville, et Galaxie en Evolution](#)

[Auroville Today et Mass Bulletin](#)

[Arrêts de la Haute Cour de Madras et du Tribunal Vert](#)

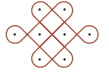
[M. Chakrapani, M.A. MLA, à Mme Jayanti Ravi, IAS,](#)

[Un Regard de l'Extérieur \(article d'Auroville Today\)](#)

[Sur la Main-mise sur Auroville, par Rod Hemsell](#)

- » Les informations dans ce rapport ont été largement documentées dans une série de rapports, études, publications, archives, lettres et autres documents imprimés et en ligne. Les références spécifiques peuvent être trouvées dans la liste ci-dessus.
- » Toutes les citations de Sri Aurobindo peuvent être trouvées dans les [Cœuvres Complètes de Sri Aurobindo](#) et celles de la Mère dans [l'Histoire d'Auroville - Paroles Connues de la Mère](#), édité par Gilles Guigan, 2016





# **AUROVILLE : CRISE ET VOIES DE RESOLUTION**

Un Rapport de  
The Auroville Global Fellowship  
Janvier 2025